



## Nos vœux

A l'occasion de Aïd Al Adha, Libération présente ses vœux déferents à S.M le Roi Mohammed VI et aux membres de la famille Royale. Nos vœux s'adressent également à l'ensemble du peuple marocain et à la Oumma islamique.

[www.libe.ma](http://www.libe.ma)

# Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 10530

Du Vendredi 6 au Mardi 10 Juin 2025

*Pour l'USFP, c'est une finalité qui coule de source*  
**Placer les jeunes au cœur**  
**du processus politique**  
*Driss Lachguar : Bon nombre de*  
*responsables politiques fuient la vérité*  
*L'USFP, lui, choisit de l'affronter*



SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside à Kénitra la cérémonie de sortie de la 25<sup>ème</sup> promotion du Cours supérieur de défense et de la 59<sup>ème</sup> promotion du Cours Etat-Major

Page 2



Page 4



*La diplomatie marocaine continue*  
*de plus belle sur sa lancée*  
**Le Maroc de plus en plus**  
**conforté dans son droit**

Page 5

# SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan préside à Kénitra la cérémonie de sortie de la 25<sup>ème</sup> promotion du Cours supérieur de défense et de la 59<sup>ème</sup> promotion du Cours Etat-Major



Sur Hautes Instructions de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef Suprême et Chef d'Etat-Major Général des Forces Armées Royales, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a présidé, mercredi au Collège Royal de l'enseignement militaire supérieur (CREMS) à Kénitra, la cérémonie de sortie des promotions du Cours supérieur de défense et du Cours Etat-Major.

A son arrivée au CREMS, Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a été salué par le Général de Corps d'Armée,

Inspecteur Général des FAR et Commandant la Zone Sud, et le Colonel-Major, directeur du CREMS, avant de passer en revue un détachement des Forces Royales Air qui rendait les honneurs, indique un communiqué de l'Etat-Major général des Forces Armées Royales.

Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan a été ensuite salué par le Général de Corps d'Armée, Commandant la Gendarmerie Royale, les officiers supérieurs de l'Etat-Major Général des FAR, le Wali de la région de Rabat-Salé-Kénitra, le Gouver-

neur de la province de Kénitra, le Commandant d'Armes délégué de la Place de Kénitra et les professeurs du corps enseignant.

Après avoir suivi une présentation portant sur "Le rôle des FAR dans la sécurisation des frontières", Son Altesse Royale a procédé à la remise des brevets de l'enseignement militaire supérieur avec grade de master spécialisé en défense nationale et des diplômes d'Etat-Major respectivement à des officiers stagiaires du Cours supérieur de défense et du Cours Etat-Major nationaux et étrangers.

Le Colonel-Major, Directeur du CREMS,

a ensuite remis à Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan les productions des stagiaires au cours de l'année, notamment une sélection de mémoires de recherche de la promotion du Cours supérieur de défense.

Au terme de cette cérémonie, SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan a posé pour une photo souvenir avec les deux promotions sortantes.

La 25<sup>ème</sup> promotion du Cours supérieur de défense et la 59<sup>ème</sup> promotion du Cours Etat-Major comptent 296 lauréats, dont 77 officiers originaires de 28 pays.

## CREMS : Développer les programmes d'études pour accompagner les évolutions accélérées des environnements opérationnel et de défense

L'année académique 2024-2025 a été marquée par plusieurs réalisations relatives notamment au développement et au renforcement des programmes d'études en vue d'accompagner les évolutions accélérées des environnements opérationnel et de défense, a affirmé, mercredi à Kénitra, le directeur du Collège Royal de l'enseignement militaire supérieur (CREMS).

Dans une allocution prononcée à l'occasion de la cérémonie de sortie de la 25<sup>ème</sup> promotion du Cours supérieur de défense et de la 59<sup>ème</sup> promotion du Cours Etat-Major, présidée par Son Altesse Royale le Prince Héritier Moulay El Hassan, le directeur a fait état de la programmation, en ce qui concerne le Cours supérieur de défense, d'exercices opérationnels s'appuyant sur des scénarios proches de la réalité, en langues française et anglaise, en utilisant le système de simulation.

Concernant le programme d'études universitaires, il a indiqué que les curricula de formation adoptés étaient focalisés sur les environnements international et national, les études de défense et de sécurité, les études

stratégiques, l'administration et le commandement.

A la fin de la session, les lauréats du Cours supérieur de défense ont soutenu 91 thèses de recherche pour l'obtention d'un master spécialisé en défense nationale, a-t-il relevé. Parallèlement, deux séminaires ont été organisés avec la participation d'éminents académiciens et experts marocains et étrangers.

S'agissant du Cours Etat-major, le directeur du CREMS a affirmé que les officiers stagiaires ont bénéficié d'un programme de formation opérationnelle axé sur des exercices de mobilisation, suivant une méthodologie progressive.

Il a également fait état du renforcement de la formation opérationnelle au niveau des différentes composantes des FAR sur les plans théorique et pratique, en tant que partie intégrante de l'enrichissement des connaissances communes.

Dans le cadre du module Géographie opérationnelle, la promotion a mené une étude pré-opérationnelle couvrant le secteur opé-

rationnel de l'Oriental, a-t-il poursuivi.

De même, les études universitaires ont été enrichies par des cours magistraux analysant les problématiques sécuritaires régionales et internationales, afin de permettre aux officiers stagiaires d'appréhender de manière globale l'environnement des opérations militaires, a-t-il poursuivi, exprimant ses remerciements à l'ensemble des professeurs universitaires et des intervenants ayant contribué à enrichir les études académiques au sein du Collège.

Au niveau des deux Cours, le directeur du CREMS a souligné que des thèses de recherche de haute qualité ont été réalisées dans le cadre du module Recherches opérationnelles, alors que le Collège a également activé un système de plateforme numérique pour la gestion de l'enseignement à distance.

En matière de coopération militaire, le CREMS a reçu la visite de 32 délégations, ainsi que de responsables militaires de haut rang, a-t-il dit.

Et de relever que, suite au succès de la première édition du Forum des Directeurs

des collèges de guerre africains, organisée par le CREMS en 2024, cet établissement a eu l'honneur d'organiser la deuxième édition de ce Forum, en avril 2025, avec la participation de 17 collèges de guerre représentant 14 pays.

Le directeur du CREMS s'est félicité, dans ce contexte, des résultats satisfaisants obtenus durant cette année académique avec un taux de réussite de 100%. Il s'agit de 91 officiers du Cours supérieur de défense et de 205 officiers du Cours Etat-Major, dont 77 appartenant à 28 pays frères et amis du Royaume.

Et de conclure que, sur la base de cette évaluation, l'élaboration du programme de l'année prochaine sera centrée, conformément aux Hautes Directives Royales contenues dans l'Ordre du jour, sur l'enrichissement des modules d'études relatifs aux études de défense, la création d'un module dédié aux technologies émergentes et l'adaptation du contenu pédagogique aux exigences des opérations militaires conjointes, ainsi que sur la consolidation du module Administration et art de commandement.



المغرب  
نتلاقوا فبلادنا

ntla9awfbladna.ma

WOW

بحر بلادنا  
يمتعنا

ميرالفت

جهة كلميم واد نون

المكتب  
الوطني  
المغربي  
للسياحة

# Pour l'USFP, c'est une finalité qui coule de source Placer les jeunes au cœur du processus politique

*Driss Lachguar : Bon nombre de responsables politiques fuient la vérité. L'USFP, lui, choisit de l'affronter*



**M**ercredi, dans le siège central de l'Union Socialiste des Forces Populaires à Rabat, un événement singulier s'est déroulé sous le signe du dialogue, de la mémoire politique et de la transmission. Driss Lachguar, Premier secrétaire de l'USFP, a accueilli un groupe de jeunes Marocains établis à Toulouse, membres de l'Association des Jeunes Marocains. Un moment solennel, mais surtout profondément symbolique : celui d'un parti enraciné dans les luttes du passé qui tend résolument la main à ceux qui construiront le futur.

Mais ce rendez-vous dépasse la simple courtoisie politique. Il incarne la volonté lucide d'un parti historique de réinvestir le champ du possible en matière de jeunesse, d'exil, et de réappropriation citoyenne.

## Une rencontre, une pédagogie politique

D'emblée, le ton est donné. Lachguar ne cherche ni à séduire ni à enjôler. Il expose une réalité nue : « Il existe aujourd'hui un divorce entre les jeunes et la politique ». Reconnaître ce constat n'est pas une faiblesse, c'est une posture de courage intellectuel. Trop de responsables politiques fuient cette vérité. L'USFP, lui, choisit de l'affronter, en en faisant le point de départ d'une réflexion stratégique.

Ce qui frappe dans les propos du Premier secrétaire, c'est la cohérence historique. Il rappelle que l'USFP n'est pas un parti conjoncturel, mais l'héritier direct du mouvement de libération nationale. Le choix de ce rappel n'est pas anodin : il vise à restaurer un fil rompu, celui de la continuité entre les luttes d'hier et les combats d'aujourd'hui. L'indépendance politique, la justice sociale, la liberté individuelle : autant de valeurs qui trouvent aujourd'hui un nouveau terrain d'expression dans les aspirations de la jeunesse marocaine, au pays comme à l'étranger.

## De la transition démocratique à l'opposition constructive

Le leader itihadi retrace ensuite le parcours politique du parti de la Rose, en insistant sur un tournant clé : la participation au gouvernement d'alternance en 1998, avec à sa tête feu Abderrahmane El Youssoufi. C'est un choix stratégique : entrer dans les institutions pour y défendre la démocratie de l'intérieur, sans renier les principes fondamentaux. Ce moment, trop souvent passé sous silence par une jeunesse peu familière avec l'histoire politique récente, est présenté ici comme une matrice de crédibilité.

L'USFP, rappelle Lachguar, a assumé la responsabilité de la gestion gouvernementale, en portant des réformes économiques, sociales et culturelles profondes. Une manière d'illustrer que la politique, quand elle est entre les mains d'acteurs sincères, peut produire des résultats tangibles.

Aujourd'hui, l'USFP est dans l'opposition, mais pas dans n'importe quelle opposition : « Une opposition responsable, constructive et institutionnelle », martèle-t-il. Cette ligne claire contraste avec les dérives populistes de certains partis qui préfèrent le vacarme aux propositions.

## Un plaidoyer pour l'éthique politique

L'intervention de Lachguar ne se contente pas de réciter l'histoire. Elle propose un regard critique sur le présent. L'un des moments forts du discours fut sans conteste sa dénonciation des « marchands d'élections » et de la corruption rampante qui gangrène la vie démocratique. Il appelle à des réformes législatives claires, à la moralisation du champ électoral et à l'implication réelle des partis politiques dans ce chantier.

Ce message s'adresse directement à la jeu-

nesse : la politique n'est pas un marécage infrequentable. Elle peut — et doit — être assainie. Mais pour cela, encore faut-il que les jeunes y entrent, y militent, y disputent le sens du bien commun.

## Une vision internationaliste et progressiste

Sur le plan international, Driss Lachguar rappelle que l'USFP ne se contente pas d'un nationalisme rétréci. Le parti est actif dans les organisations internationales, les alliances progressistes, les forums socialistes internationaux. Il y défend les causes justes, à commencer par celle de l'intégrité territoriale du Maroc.

C'est un rappel utile : à l'heure où la politique se replie souvent sur des identités fermées, l'USFP revendique une lecture universaliste des combats démocratiques. Une posture qui peut parler aux jeunes Marocains de la diaspora, souvent tiraillés entre deux cultures, deux territoires, deux visions du monde.

## La jeunesse, pas un slogan : une priorité stratégique

Mais ce qui distingue véritablement cette rencontre, c'est qu'elle ne s'est pas limitée à un monologue. Les jeunes présents ont interpellé, questionné, confronté. Et Lachguar leur a répondu, sans langue de bois.

Il leur a expliqué comment, dès les années 90, l'effondrement du bloc de l'Est et la montée du néolibéralisme ont mis à mal les valeurs socialistes dans le monde. Et pourtant, face à la pandémie de Covid-19, l'USFP fut le seul parti à produire une plateforme de sortie de crise, enregistrée auprès du Bureau de la propriété intellectuelle pour prévenir toute appropriation. Ce détail, souvent ignoré du grand public, illustre une chose : la rigueur et le sérieux méthodologique du parti.

Il leur a également parlé du programme électoral de 2021, du rôle du parti dans le lancement d'une motion de censure contre un gouvernement jugé défaillant, et du contrôle rigoureux qu'il exerce sur les institutions publiques. Bref, un parti qui agit, pas qui vocifère.

## Une passerelle entre générations et territoires

Dans son intervention, Mohamed Brouin, président de l'Association des Jeunes Marocains de Toulouse, a souligné combien cette initiative s'inscrit dans la Vision Royale pour l'implication des Marocains du monde dans les affaires publiques nationales. Pour lui, les partis doivent ouvrir leurs structures à cette jeunesse exilée mais connectée, compétente, et avide de participer.

L'USFP, avec son ancrage historique et son ouverture actuelle, offre une plateforme idéale pour cette ambition. Non pas pour « intégrer » les jeunes comme une formalité, mais pour les placer au cœur du processus politique, en tant que forces de proposition, de renouvellement et d'innovation.

## Entre transmission et transformation

Cette rencontre n'est pas un simple fait divers politique. C'est un signe révélateur d'une transformation plus profonde : celle d'un parti en quête de renouvellement sincère, fidèle à ses principes, mais déterminé à écrire un nouveau chapitre avec ceux qui en seront les auteurs demain.

Oui, les jeunes se méfient de la politique. Mais peut-on leur en vouloir quand la politique, trop souvent, les a ignorés ? L'USFP, en recevant ces jeunes de la diaspora, a fait plus qu'un geste de communication : il a tendu un fil, entre mémoire et avenir.

Mehdi Ouassat

*La diplomatie marocaine continue de plus belle sur sa lancée*

# Le Royaume-Uni rejoint le rang des puissances appuyant la souveraineté du Maroc sur ses provinces du Sud



**L**e rythme des développements du dossier du Sahara marocain s'accélère encore et encore avec son cortège vertigineux de reconnaissances internationales de la souveraineté du Royaume du Maroc sur l'ensemble de ses provinces du Sud.

En effet, les déclarations de dirigeants, de diplomates et de géostratèges reconnaissant la marocanité du Sahara et approuvant le plan d'autonomie proposé en 2007 se multiplient et se succèdent confirmant le constat d'un règlement imminent de ce conflit artificiel alimenté par la junte politico-militaire présidant à la destinée du voisin algérien.

Ces développements attestent concrètement de l'adhésion de plus en plus claire et large au plan marocain d'autonomie mais, bien plus, de la souveraineté du Royaume du Maroc sur le Sahara.

## **Des avancées diplomatiques s'appuyant sur des logiques économiques**

Ces avancées ne proviennent plus simplement de considérations géopolitiques et géostratégiques mais aussi de logiques socio-économiques, les pays désormais partenaires étant conscients que cette région constitue une porte d'entrée stratégique vers le continent africain et que le Maroc est par excellence un acteur majeur capable de garantir leur présence en Afrique...

## **A l'instar des USA, de la France et de l'Espagne, le Royaume-Uni décide à soutenir l'initiative d'autonomie**

Ainsi, voilà que le Royaume-Uni emboîte

le pas aux USA, à la France et à l'Espagne, puissances économiques et membres influents de la Communauté onusienne et « considère l'initiative d'autonomie présentée par le Maroc en 2007 comme la base la plus crédible, viable et pragmatique pour un règlement durable du différend » régional autour du Sahara marocain et « continuera d'agir sur le plan bilatéral, notamment en matière économique, ainsi que sur les plans régional et international, conformément à cette position, afin de soutenir le règlement du différend ».

Cela a été acté et exprimé dans un communiqué conjoint signé à Rabat par le secrétaire d'Etat britannique aux Affaires étrangères, au Commonwealth et au Développement, David Lammy et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita.

Par ailleurs, ce communiqué conjoint indique que « le Royaume Uni suit de près la dynamique positive actuelle menée à cet égard sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, tout en ajoutant que Londres « reconnaît l'importance de la question du Sahara » pour le Maroc et en notant que le solutionnement de ce différend régional-artificiel- « renforcerait la stabilité de l'Afrique du Nord et relancerait la dynamique bilatérale et l'intégration régionale »...

Là-dessus, ledit communiqué précise qu'« en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations unies, le Royaume Uni partage l'avis du Maroc quant à la nécessité urgente de trouver une solution à ce différend de longue date, qui serait dans l'intérêt des parties ».

## **La Syrie ferme les locaux qu'occupait le Polisario et prépare l'installation de l'ambassade du Royaume du Maroc**

D'autre part, une autre avancée coïncidant avec tout cela vient élargir davantage les horizons de la fermeture de ce dossier. Cela intervient dans la région arabe. A Damas, les nouvelles autorités syriennes ont, officiellement, fermé le 27 mai 2025 le bureau du Polisario et acté, aux côtés d'une délégation marocaine, la réouverture prochaine de l'ambassade du Royaume du Maroc.

Par ailleurs et dans cette même veine, une mission conjointe maroco-syrienne s'est rendue sur le terrain pour constater la fermeture effective des locaux, jadis occupés par les séparatistes du Polisario.

A cette occasion, les autorités syriennes n'ont pas manqué de réaffirmer leur respect de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du Royaume du Maroc, leur refus catégorique de tout soutien aux entités séparatistes et leur volonté de renforcer la coopération bilatérale et de promouvoir la stabilité régionale (...)

## **Une inflexion d'Alger frappant le Polisario matérialisée par une importante découpe budgétaire**

En tout état de cause, ces avancées majeures qui viennent consolider le processus prodigieux visant à clore définitivement

ce dossier extravagant, mystifiant la réalité historique et légale ont entraîné la mise à mort clinique de la thèse séparatiste longtemps développée et attisée par le voisin de l'Est, traduite notamment par l'inflexion sourde de la position de ce dernier qui a commencé à timidement réviser son engagement farfelu envers la bande du Polisario. La subvention annuelle allouée aux mercenaires séparatistes a purement et simplement été supprimée dans le projet de loi de Finances 2025. Il s'agit en l'occurrence d'une importante coupe budgétaire rompant ainsi avec de longues décennies de soutien financier fort généreux au Polisario qui bénéficiait jusqu'alors d'un financement algérien estimé à près de 180 millions de dollars par an couvrant les salaires et la logistique, les infrastructures des camps de Tindouf mais aussi la propagande à l'international et les dépenses diplomatiques.

A cet égard, le choix radical de réduction de la subvention prodiguée à la bande des mercenaires du Polisario a l'allure d'une portée stratégique interne car dans les milieux militaires et diplomatiques algérois, de plus en plus de voix commencent à s'élever pour remettre en question la pertinence et l'opportunité de cet engagement longtemps maintenu, jugé trop coûteux, politiquement improductif et stérile et de plus en plus dénié par le plan international...

**Rachid Meftah**

## Paulo Portas : *Le plan d'autonomie s'impose comme une référence internationale pour le règlement du conflit autour de la question du Sahara*



Le plan d'autonomie présenté par le Maroc s'impose de plus en plus comme une référence internationale pour le règlement du conflit autour de la question du Sahara, a assuré l'ancien vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères du Portugal, Paulo Portas.

Le plan d'autonomie recueille un soutien croissant de la part de puissances internationales influentes, a-t-il indiqué dans une déclaration à la MAP, assurant que ce projet apporte à la fois une solution politique réalisable et une stratégie ambitieuse de développement au profit des populations des provinces

du Sud.

De l'avis de M. Portas, la position exprimée par le Royaume-Uni en faveur du plan d'autonomie marocain, lors de la récente visite à Rabat du ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, confirme que le projet marocain "constitue la seule solution pour régler ce différend".

À la faveur d'une diplomatie intelligente et réaliste, soutenue par un élan international favorable, le plan marocain d'autonomie s'impose naturellement comme la solution de référence, la plus crédible et la plus réaliste, qui bénéficie d'une reconnaissance internatio-

nale croissante pour le règlement du conflit autour du Sahara, a-t-il fait remarquer.

Dans un communiqué conjoint signé, dimanche à Rabat, par le ministre britannique des Affaires étrangères, David Lammy, et le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger, Nasser Bourita, le Royaume-Uni a souligné qu'il considère le plan d'autonomie comme "la base la plus crédible, viable et pragmatique pour un règlement durable du différend" artificiel autour du Sahara marocain.

Le Royaume-Uni a également souligné qu'il "continuera d'agir sur le plan bilatéral, notamment en matière économique, ainsi que sur les plans régional et international, conformément à cette position, afin de soutenir le règlement du différend".

Le communiqué conjoint a souligné que "le Royaume-Uni suit de près la dynamique positive actuelle menée à cet égard sous le leadership de Sa Majesté le Roi Mohammed VI". Il ajoute que Londres "reconnait l'importance de la question du Sahara" pour le Maroc, précisant que la résolution de ce différend régional "renforcerait la stabilité de l'Afrique du Nord et relancerait la dynamique bilatérale et l'intégration régionale".

## Le soutien du Royaume-Uni au plan marocain d'autonomie ouvre la voie à une coopération plus accrue entre Rabat et Londres

Le soutien exprimé par le Royaume-Uni au plan d'autonomie présenté par le Maroc pour régler la question du Sahara dans le cadre de sa souveraineté nationale, ouvrira la voie à une coopération plus accrue entre Rabat et Londres dans plusieurs secteurs d'une grande importance stratégique, a indiqué Sir John Chipman, président exécutif de

l'International Institute for Strategic Studies (IISS).

«L'appui au plan marocain d'autonomie pour le Sahara, qui s'ajoute au soutien déjà exprimé par les États-Unis et la France, ouvre la voie à une coopération renforcée entre le Royaume-Uni et le Maroc notamment dans les domaines diplomatique, militaire et économique», a

dit M. Chipman.

Une telle coopération est d'autant plus importante dans le contexte de la préparation du Maroc pour l'organisation de la Coupe du Monde de football en 2030, a souligné M. Chipman, dont l'institut est considéré parmi les plus importants centres de recherche mondiaux spécialisés dans les domaines militaire et sécuritaire.

## Naïma Moutchou : *Le soutien britannique au plan d'autonomie au Sahara marocain, un tournant diplomatique majeur*

Le soutien du Royaume-Uni au plan d'autonomie au Sahara marocain constitue "un tournant diplomatique majeur", a souligné la vice-présidente de l'Assemblée nationale française, Naïma Moutchou sur son compte officiel X.

"Le Royaume-Uni rejoint la France et les États-Unis dans le soutien au plan marocain d'autonomie pour le Sahara. C'est un tournant diplomatique majeur : les faits s'impo-

sent, les soutiens s'élargissent, une issue politique consensuelle se consolide", a-t-elle affirmé.

"Comme vice-présidente du groupe d'amitié - et co-présidente du groupe d'études sur le Sahara (à l'Assemblée nationale), je me réjouis de voir progresser la recherche d'une solution durable et réaliste", a ajouté Mme Moutchou, également porte-parole et Secrétaire nationale du parti Horizons.



## Billet

*Pas pour l'homme. Pour le principe*

## L'honneur d'un camp se mesure à la manière dont il traite ses opposants

Ce qui s'est produit à la Faculté des lettres de Tétouan, mercredi, n'est pas un simple incident. C'est un symptôme. Le symptôme inquiétant d'une gangrène intellectuelle qui ronge lentement, méthodiquement, le cœur de l'université marocaine.

L'agression verbale – et à peine évitée, physique – contre Saad-Eddine El Othmani n'est ni un acte militant ni une forme d'opposition. C'est une dérive. Un théâtre surréaliste, joué par quelques étudiants radicaux en mal de cause et ivres de dogme.

Sous prétexte de s'opposer à la normalisation avec Israël, ils ont tenté d'humilier un homme venu parler de santé mentale. Ironie sinistre : que vaut la santé mentale dans un espace devenu asile de l'intolérance ?

Ces idéologues du rejet qui ne croient ni au débat ni à l'universalisme n'ont pas essayé d'empêcher une conférence. Ils ont signé, sans le savoir, un acte d'enterrement du pluralisme dans un lieu censé l'incarner. Car à l'université, la pensée ne se décrète pas. Elle se confronte. Elle argumente. Elle se risque.

Ce jour-là, à Tétouan, ce n'est pas El Othmani qui s'est fait expulser. C'est l'idée même de l'université. Un lieu de savoir, de dialogue, d'épreuve intellectuelle. Ce lieu-là a été piétiné.

Il ne s'agit pas ici de défendre Saad-Eddine El Othmani, que nous combattons avec constance sur le terrain des idées. D'autant que son parti n'a eu de cesse de calomnier les forces progressistes, de caricaturer la gauche, de travestir l'USFP, notre famille politique, que nous savons attaquée avec insistance et mauvaise foi. Mais justement : c'est au nom de cette éthique qui est la nôtre que nous ne pouvons ni nous taire, ni encore moins tolérer cette dérive. Ce qui s'est passé à Tétouan n'est pas la manifestation d'un désaccord politique. C'est une mise à mort symbolique du débat.

Il serait cependant naïf d'oublier que ceux qui s'indignent aujourd'hui à juste titre contre l'atteinte à la liberté d'expression ne s'en sont jamais privés pour en piétiner les fondements eux-mêmes, dès lors qu'ils étaient aux commandes. Le PJD a fait profession d'exploiter la religion à des fins politiques, de manipuler les émotions populaires et de surfer sans vergogne sur la cause palestinienne chaque fois qu'il s'agissait de dissimuler ses propres renoncements. Cette instrumentalisation permanente – de Dieu comme de Gaza – reste une forme de trahison intellectuelle. Mais jamais, au grand jamais, cela ne peut justifier la barbarie. On combat la duplicité par la clarté, pas par les coups.

Et qu'on se le dise : aucune cause – aussi noble soit-elle – ne légitime l'abus, le harcèlement ou la chasse à l'homme. Pas même la Palestine. Surtout pas la Palestine, elle-même prise en otage depuis trop longtemps par des gens qui confondent courage politique et gesticulations d'activistes en mal de reconnaissance.

Il est temps de tirer un trait là-dessus. Non, ces actes ne peuvent être des expressions de jeunesse engagée. Ce sont des violences. Des lâchetés. Des démissions de la pensée. Et il faut les nommer par ce qu'ils sont : une honte.

Assez de cette université défigurée par des minorités tyranniques. Assez de cette peur de devoir faire face à une autre pensée que la sienne. L'université n'est pas un bastion idéologique. Et chaque coup porté à son autonomie est un coup porté à notre avenir.

Mehdi Ouassat

*Entre préparation et vulnérabilité*

# La cybersécurité au Maroc face aux défis du numérique



**A** l'ère de l'accélération numérique et de la multiplication des cyberattaques à l'échelle mondiale, le Maroc se trouve à la croisée des chemins en matière de cybersécurité. Alors que les services publics se numérisent à grande vitesse et que les administrations s'appuient de plus en plus sur les technologies digitales, la sécurisation de la souveraineté numérique devient un enjeu crucial de stabilité nationale et de résilience institutionnelle.

## De la transformation numérique à la montée des cybermenaces

Le Maroc a accompli des progrès remarquables dans la digitalisation de ses services ces dernières années. Portails administratifs en ligne, plateformes d'e-santé, outils numériques éducatifs : les initiatives ne manquent pas. Toutefois, cette transformation rapide a également révélé les failles structurelles du système de sécurité informatique, exposant les institutions publiques à des attaques répétées, visant souvent des données sensibles

de citoyens et d'organismes étatiques.

Des rapports spécialisés indiquent que plus de 1.200 tentatives d'intrusion numérique ont été enregistrées en une seule année, soit une hausse de 35% par rapport aux années précédentes. Le cyberspace marocain est désormais un terrain de confrontation permanent qui nécessite une vigilance constante et une capacité de réaction immédiate.

## Des efforts institutionnels louables, mais encore insuffisants

Pour faire face à cette menace grandissante, le Royaume a mis en place la Direction générale de la sécurité des systèmes d'information (DGSSI), rattachée à l'Administration de la défense nationale, et a lancé une stratégie nationale de cybersécurité axée sur la prévention, la protection et la formation.

Cependant, le dispositif institutionnel reste fragilisé par un manque criant de ressources humaines qualifiées. On estime à 3.000 le nombre d'experts en cybersécurité

actuellement disponibles, alors que les besoins réels dépasseraient les 8.000 pour couvrir efficacement l'ensemble du territoire numérique national.

## Une législation à renforcer et un écosystème à coordonner

Le Maroc s'est doté de textes juridiques importants comme la loi 05.20 sur la cybersécurité et la loi 09.08 relative à la protection des données personnelles. Mais la rapidité de l'évolution technologique et l'émergence de nouvelles formes de cyberattaques imposent une révision fréquente des cadres juridiques pour s'aligner sur les standards internationaux.

Par ailleurs, l'absence de coordination fluide et pérenne entre les acteurs publics et privés entrave la capacité nationale à répondre efficacement aux incidents et à partager les informations critiques en temps réel.

## Cybersécurité : Un levier de souveraineté numérique

Garantir la sécurité du cyberspace ne se résume pas à protéger des serveurs ou des bases de données. Il s'agit d'un pilier fondamental de la souveraineté numérique, de la confiance des citoyens dans l'Etat digital, et de la capacité du Maroc à s'affirmer dans l'économie numérique mondiale.

Les cyberattaques peuvent compromettre les services essentiels, semer la méfiance au sein de l'opinion publique et affecter l'équilibre économique et social. A ce titre, investir dans la cybersécurité est un choix stratégique, qui exige une vision globale intégrant la formation de compétences, la modernisation des infrastructures et l'instauration d'une culture institutionnelle du risque numérique.

## Causes principales des vulnérabilités actuelles

- Pénurie d'experts qualifiés et fuite de talents vers l'étranger

- Obsolescence de certaines infrastructures numériques.

- Manque de sensibilisation des usagers et agents publics aux risques cybernétiques.

- Faible coordination entre ministères, entreprises et centres de recherche

- Retard dans la mise en œuvre de normes de sécurité internationales.

## Pistes de solutions pour un écosystème plus résilient

1. Renforcer la formation spécialisée en cybersécurité dans les universités et écoles d'ingénieurs, avec des partenariats public-privé.

2. Créer une Agence nationale de réponse aux incidents cybernétiques (CERT national) dotée de pouvoirs d'action rapide.

3. Instaurer une culture de cybersécurité dans les administrations, à travers des campagnes de sensibilisation, audits réguliers et simulations d'attaques

4. Faciliter la coopération régionale et internationale, notamment avec l'Union africaine, l'Union européenne ou l'OTAN en matière de cybersécurité

5. Encourager les start-up et appuyer les solutions locales en cybersécurité via des financements et incubateurs dédiés.

## Un combat stratégique, pas uniquement technique

Le Maroc est à un tournant décisif. Entre une infrastructure numérique en pleine expansion et une sophistication croissante des cyberattaques, l'enjeu dépasse la simple protection des systèmes : il s'agit de préserver les fondations de l'Etat moderne, de garantir la continuité des institutions et de défendre la vie privée des citoyens.

La bataille pour la cybersécurité ne se gagne pas seulement dans les centres de données, mais aussi dans les choix politiques, les investissements éducatifs, et la volonté collective de bâtir un numérique souverain et sécurisé.

Par Hamid Hansali

*En partenariat avec le programme "Hiwar"*

## L'Association Chouala lance ses premiers ateliers d'élaboration de son plan stratégique

**D**ans le cadre de sa stratégie nationale visant à renforcer les capacités de ses jeunes cadres, l'Association Chouala pour l'éducation et la culture a organisé, récemment, le premier atelier de formation sur la planification stratégique au Complexe Moulay Rachid pour la jeunesse et l'enfance à Bouznika. Cette initiative s'inscrit dans le cadre du programme "Hiwar : Renforcement - Innovation - Dialogue - Changement", financé par l'Union européenne, avec l'accompagnement du cabinet AFED Conseil, en partenariat avec les organisations Handicap International, avocats sans frontières - Maroc et l'Association Amane.

Cet atelier marque le lancement du processus de mise à jour des outils de gouvernance de l'association, en perspective de l'élaboration d'un nouveau plan stratégique national, et s'inscrit dans la dynamique de préparation du cinquan-

tenaire de l'Association Chouala.

La première journée a porté sur les notions fondamentales de la planification, en distinguant entre la planification traditionnelle et celle stratégique, tout en soulignant l'importance de cette dernière en tant qu'outil de pilotage de l'action associative. Une attention particulière a été accordée à l'analyse de l'environnement interne et externe de l'association, dans une approche participative.

La deuxième journée a été consacrée à la définition des fondements du plan stratégique, notamment l'élaboration d'une vision claire et inspirante, la formulation de la mission éducative et culturelle de l'association, ainsi que l'identification de ses valeurs fondamentales. Les participants, répartis en groupes, ont également travaillé sur l'identification des domaines prioritaires qui orienteront les futures actions de l'association.



L'atelier a connu une forte participation des cadres de l'association venus de différentes régions, avec une interaction dynamique qui a abouti à plusieurs propositions concrètes, constituant une base pour la rédaction d'un document stratégique national. Les participants ont également recommandé la généralisation de cette formation à l'ensemble des

branches de l'association.

A noter que le programme Hiwar, prévu sur la période 2023-2027, vise à renforcer les capacités de la société civile marocaine et à appuyer sa contribution au changement positif à travers des approches fondées sur l'innovation et le dialogue.

I.E

# Jeux & Loisirs

## Mots flechés

Par Abou Salma  
abousalma10@gmail.com

SANS-GÊNE	VALIDATION	INDIQUE UN MANQUE	FIN DE VERBE	SÉRIE ARRIVÂ-MES	HIC	LETTRES DE NELSON	MATIÈRE PLASTIQUE	ARRIÉRÉ RUSÉES	BRAQUE
COUCOU							EN POCHE		
QUARTIER DE PATNA			LETTRES DE JOHN EN ATTENTE		EN APNÉE	RÉPÉTITION		EN VOGUE	
POINÇONNER									
		MUSIQUE ESPAGNOLE SODIUM						ÉLECTRO-NVOLT	
MÉTAL À LA MODE			EN TRANSE LIVING			PRÉPOSITION		PRONOM LITHIUM	
BLAIR					VIEILLE CITÉ		DÉCOLLETÉ	REFLET	
		AU BORD DES LARMES				PRÉCIPICE			
SYMBOLE DU NEON		PRONOM PERSONNEL			IMPAYÉE	CACHÉ		QUARTIER DE CAEN	PÎLE
ENVOYAIT AUX PELOTES									
		LETTRES DE BRUTUS				ENLÈVERA			
BERGE SHOOT				COULE EN IRLANDE				FORME D'ÊTRE	

### Solution mots flechés d'hier

PREMIER	A	DEUXIÈME	DEUXIÈME	D	CLASSE	TROISIÈME	E	QUATRIÈME	C
DIVERS	V	A	R	I	E	S	N	O	U
PREMIER	V	A	R	A	N	I	C	T	E
PREMIER	R	E	M	U	N	E	R	E	E
PREMIER	L	E	S	E	G	I	T	E	S
PREMIER	S	I	E	B	E	N	E	S	
PREMIER	N	A	N	D	L	R	I		
NOTE	R	E	C	A	M	E	L	E	O
NOTE	S	Y	L	L	A	B	E	A	N
EN SEUL	E	N	E	N	I	D	B		
NOTE	N	O	I	R	A	E	A		
NOTE	D	R	A	I	N	S	A	N	E
NOTE	U	S	E	E	D	R	E	S	E

<p><b>Directeur de la Publication et de la Rédaction</b> Mohamed Benarbia</p> <p><b>Secrétaire général de la rédaction</b> Mohamed Bouarab</p> <p><b>Rédaction</b> Hassan Bentaleb Alain Bouithey Mourad Tabet Wafaa Mejdoubi Mehdi Ouassat Rachid Meftah</p> <p><b>Responsable des ressources humaines</b> Atika Rachdi</p> <p><b>Directeur artistique</b> Fouad Ezzafir</p>	<p><b>Service technique</b> Khadija Sabi (Responsable) Myriem Rehane Khadija Halafi Mariama Farki Elkandoussi Elmardi</p> <p><b>Révision</b> Abdelmoumen Warrach</p> <p><b>Secrétariat</b> Asmaa Tabaa</p> <p><b>Photographe</b> Ahmed Laaraki <b>Correspondants</b> Ahmadou El Katab (Laiyoune) Abdelali khallad (Essaouira)</p> <p><b>Collaborateurs</b> Chouaib Sahnoun Khalil Benmouya</p>	<p><b>Adresse de la Rédaction</b> 33, Rue Amir Abdelkader B.P. 2165 - Casablanca Maroc</p> <p><b>E-mail:</b> Liberation@libe.ma <b>Téléphone:</b> 0522 61.94.04</p> <p><b>Fax de la rédaction:</b> 0522 62.09.72</p> <p><b>Service annonces et publicité</b> <b>E-mail:</b> annoncesliberation@libe.ma Youssef El Gahs Mouna El Youssoufi Loubna Baghdadi Latifa Mounib Rkia Ait Dahman Siham Zaiter Fadwa Choukri</p>	<p>44, Avenue des E.A.R 3<sup>ème</sup> Etage - Casablanca Tél: 0522 31.00.62 0522 62.32.32 0522 60.23.44 Fax: 0522 31.28.10</p> <p><b>Imprimerie</b> Les Editions Maghébines</p> <p><b>Distribution</b> SAPRESS Dossier de presse 130/64</p> <p>Site web: <a href="http://www.libe.ma">www.libe.ma</a></p> <p> Journal Libération  Libération Maroc</p> <p> 2017 <a href="http://www.ojd.ma">www.ojd.ma</a></p>
---	--	--	--

### Mots croisés

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2					■					
3			■							■
4						■				
5							■			
6				■						■
7						■				
8								■		
9						■				
10		■								

**HORIZONTALEMENT**

- 1- Ascèses
- 2- Elle tient le mors - Vieux poids
- 3- Langue du Midi - Brevage divin
- 4- Essentiel - Dans l'œil
- 5- Elles ont des fans - Baie du Japon
- 6- Révèle - Poète français
- 7- Elargit - Ville de Guinée équatoriale
- 8- Lotus sacré - Argon
- 9- Inventée - Truie
- 10- Périodes d'exams

**VERTICALEMENT**

- 1- Sagesse divine
- 2- C'est quand on refait son méfait
- 3- Renvoi - Entières
- 4- Capitale - Perte d'eau
- 5- Haussières
- 6- Camelote - Affirmatif
- 7- Sou du Pérou - Abrogé
- 8- Instrument à vent - Voyelles
- 9- Thèmes de France (...-des-Bains) - Il fait la glace
- 10- Nazis - Distingués

### Solution mots croisés d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	E	X	E	M	P	L	A	I	R	E
2	N	E	V	E	■	A	N	■	A	P
3	T	R	E	S	O	R	E	R	I	E
4	R	E	■	S	■	V	E	U	L	E
5	E	S	T	I	M	E	■	I	L	■
6	M	■	A	R	E	■	E	N	E	E
7	I	V	R	E	■	O	P	E	R	A
8	S	E	D	■	P	L	I	■	I	N
9	E	L	I	A	S	■	E	G	E	E
10	S	U	F	F	I	T	■	A	S	S

### Grilles de sudoku

Facile									Moyen									
1	6		8			7		3										
4		8		9						4		8			1	6	7	
	3			7	6			9		7			1	6				4
		4				9	5		2	6					7			
		1	9		4	3			5	1		6		9		8		
	9	2				6				7						2	1	
	2		6	1			8		9			6	8				1	
				4		5		6	7	1	5			9			3	
9	6			5		2	7											
Difficile									Expert									
	1			9		2				3	8		1					
				5	8			4	2			7				8		
	5		1					3		7			2				1	
								2						5	1			
7			9	4	5			8	5	6					3		4	
4											2	4						
	2			6		5			7			1					9	
8			3	7						8			5					3
	3		5					8					2		6	4		

### Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

### Solution sudoku d'hier

Facile									Moyen								
4	3	1	8	6	7	5	2	9	1	9	2	6	3	8	5	4	7
9	2	5	1	4	3	7	8	6	5	8	7	9	1	4	6	3	2
6	8	7	5	2	9	4	3	1	3	4	6	5	7	2	8	1	9
5	1	4	7	9	2	3	6	8	9	5	8	3	4	6	7	2	1
2	7	9	6	3	8	1	4	5	2	1	3	7	8	5	9	6	4
3	6	8	4	1	5	9	7	2	7	6	4	1	2	9	3	8	5
1	9	6	2	7	4	8	5	3	4	2	5	8	6	7	1	9	3
7	5	3	9	8	6	2	1	4	8	7	1	2	9	3	4	5	6
8	4	2	3	5	1	6	9	7	6	3	9	4	5	1	2	7	8
Difficile									Expert								
5	3	8	4	6	1	9	2	7	2	4	1	7	8	3	6	5	9
6	2	1	7	9	5	3	8	4	8	6	9	1	5	4	2	7	3
9	7	4	3	8	2	5	6	1	3	7	5	6	2	9	1	4	8
1	8	2	5	7	9	6	4	3	7	9	6	8	1	2	5	3	4
7	4	9	6	3	8	2	1	5	1	5	3	4	9	6	7	8	2
3	5	6	1	2	4	8	7	9	4	8	2	5	3	7	9	6	1
8	9	3	2	4	7	1	5	6	9	3	4	2	6	5	8	1	7
2	1	7	9	5	6	4	3	8	5	2	8	3	7	1	4	9	6
4	6	5	8	1	3	7	9	2	6	1	7	9	4	8	3	2	5

# Economie

Bank Al-Maghrib

Un guide sur la protection de la clientèle des établissements de crédit et organismes assimilés

Bank Al-Maghrib (BAM) a publié un nouveau numéro de la série de guides "Infos utiles" dédié à la protection de la clientèle des établissements de crédit et organismes assimilés.

Ce guide, disponible sur le site de BAM, présente les différentes actions initiées et mises en œuvre par la Banque centrale afin de favoriser la protection de la clientèle des établissements de crédit et organismes assimilés. Il est structuré autour de neuf questions, en lien notamment avec les exigences de BAM concernant la transparence et la disponibilité de l'information, les services bancaires, les actions entreprises pour garantir une concurrence saine dans l'intérêt du consommateur et le dépôt d'une réclamation contre l'établissement de crédit. Il s'agit aussi de comment rester bien informé, des actions déployées pour favoriser l'inclusion financière des personnes en situation de handicap, de l'encadrement de BAM du respect de l'éthique au niveau de la relation banques / clients, des mesures initiées par BAM afin d'assurer la confidentialité des données personnelles des clients des établissements bancaires et de la protection de leurs avoirs et des services que BAM peut accorder directement à la clientèle bancaire, rapporte la MAP.

"Bank Al-Maghrib inscrit la protection de la clientèle bancaire au cœur de ses préoccupations. Il s'agit de promouvoir une relation saine et équilibrée entre les établissements de crédit et organismes assimilés 'ECO' et leur clientèle et d'établir un climat de confiance propice au développement de l'inclusion financière", lit-on sur le guide.

Au cours des deux dernières décennies, des progrès substantiels ont été accomplis dans ce domaine.

Diverses problématiques ont été encadrées par des réglementations de Bank Al-Maghrib notamment en lien avec le traitement des réclamations, la clôture de comptes, la délivrance de mainlevées sur garanties ou encore la mobilité bancaire.

En parallèle, l'Institution a mené des actions de sensibilisation, d'éducation financière et d'information des usagers des services bancaires.

Bank Al-Maghrib continue de prendre les initiatives idoines pour répondre aux enjeux de protection de la clientèle des établissements de crédit et organismes assimilés induits en particulier par le développement de nouveaux paradigmes.

Anticipations des industriels

## Reprise attendue de la production au deuxième trimestre 2025

Les entreprises opérant dans les secteurs des industries manufacturières s'attendent à une augmentation de leur niveau de production au deuxième trimestre 2025, selon une enquête de conjoncture du Haut-commissariat au plan (HCP).

« Cette évolution s'explique principalement par la hausse de l'activité dans les branches de l'industrie automobile, de l'industrie chimique, de l'industrie alimentaire ainsi que de la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques », a indiqué l'institution publique.

En ce qui concerne les anticipations de l'emploi, les industriels prévoient globalement une stabilité des effectifs employés, a-t-elle souligné dans sa note d'information synthétisant les résultats des enquêtes de conjoncture menées auprès des entreprises relevant des secteurs de l'industrie manufacturière, extractive, énergétique, environnementale ainsi que de la construction, au titre du deuxième trimestre 2025.

Selon l'institution, les entreprises opérant dans l'industrie extractive prévoient une baisse de leur production pour le deuxième trimestre 2025 imputable principalement à une diminution de la production des phosphates. Au niveau des effectifs employés, les patrons de ce secteur prévoient une stabilité.

« La production énergétique attendue pour le deuxième trimestre 2025, connaîtrait une augmentation attribuable à la hausse de la production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné », d'après le Haut-commissariat ajoutant que l'emploi connaîtrait une diminution des effectifs au cours du même trimestre.

Quant aux patrons des entreprises relevant de l'industrie environnementale, ils anticipent une stabilité de la production notamment dans les activités du captage, traitement et distribution d'eau ainsi qu'une stabilité des effectifs.

Pour mieux apprécier



l'évolution de ces différents secteurs, le HCP rapporte que la production de l'industrie manufacturière aurait connu une légère augmentation au premier trimestre 2025, attribuée à une hausse de la production dans les branches de l'industrie chimique, de l'industrie alimentaire et de la fabrication d'autres produits minéraux non métalliques.

Cette variation s'explique également par « une baisse de la production dans les branches de l'industrie de l'habillement, de la fabrication d'équipements électriques et de la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique », a

en outre relevé l'institution ajoutant que les carnets de commandes du secteur sont jugés d'un niveau normal par les chefs d'entreprise.

Au cours du même trimestre, l'emploi aurait connu une stabilité, tandis que le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) se serait établi à 74 %.

De ces enquêtes, il ressort également que « 37% des entreprises de l'industrie manufacturière auraient rencontré des difficultés d'approvisionnement en matières premières, principalement celles d'origine étrangère », d'après le HCP.

Quant aux stocks de ma-

tières premières, ils se seraient situés à un niveau normal durant la même période et la trésorerie aurait été jugée « difficile » selon 23% des patrons, a fait savoir l'institution précisant que, par branche, cette proportion atteint près de 44% dans l'industrie du cuir et de la chaussure.

La production aurait connu une augmentation dans l'industrie extractive au cours du premier trimestre, suite à une hausse de la production des phosphates et les prix de ventes des produits de ce secteur auraient connu une hausse et l'emploi aurait connu une augmentation, a-t-on fait remarquer.

En parallèle, « la production de l'industrie énergétique aurait enregistré une baisse, principalement imputable au recul de l'activité dans la branche production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné », selon les avis des patrons qui soutiennent que les prix de vente des produits du secteur auraient également diminué et qu'une baisse aurait également été observée au niveau de l'emploi.

Enfin, l'institution note que la production de l'industrie environnementale aurait connu une stabilité imputable à une stagnation de l'activité du captage, traitement et distribution d'eau; les carnets de commandes de ce secteur se seraient établis à un niveau normal et l'emploi aurait connu une stabilité.

Alain Bouithy

## Optimisme des dirigeants du secteur de la construction

Les anticipations avancées par les chefs d'entreprise du secteur de la construction, pour le 2ème trimestre 2025, font ressortir, globalement, une augmentation de l'activité, d'après le Haut-commissariat au plan (HCP).

Cette évolution résulterait de la hausse d'activité attendue dans les branches de « Travaux de construction spécialisés », du « Génie civil » et serait accompagnée par une stabilité prévue des effectifs employés.

Au premier trimestre 2025, l'activité du secteur aurait enregistré une augmentation attribuée, d'une part, à la hausse de l'activité dans les branches du « Génie civil » et des « Travaux de construction spécialisés », et d'autre part, à la stabilité observée dans la branche de la « Construction de bâtiments ».

Les carnets de commandes dans la construction se seraient situés à un niveau normal et l'emploi aurait connu une stagnation. Dans ces conditions, le taux d'utilisation des capacités de production (TUC) dans le secteur de la construction se serait établi à 72%. Au premier trimestre 2025, 11% des entreprises du secteur de la construction auraient rencontré des difficultés d'approvisionnement en matières premières. Par ailleurs, la situation de trésorerie aurait été jugée « difficile » par 27% des chefs d'entreprise.

## Aïd Al-Adha : Le 9 juin, jour férié dans les banques

Le Groupement professionnel des banques du Maroc (GPBM) a annoncé qu'à l'occasion de l'Aïd Al-Adha, le lundi 09 juin 2025 sera exceptionnellement jour férié dans les banques.

Dans ce cadre, les banques prendront les dispositions nécessaires, sur l'ensemble du territoire national, pour assurer l'approvisionnement en quantités suffisantes en billets de banque, permettant l'alimenta-

tion continue des guichets automatiques de banque (GAB) et pour veiller à la continuité du bon fonctionnement de ces guichets, en mobilisant les ressources humaines et techniques appropriées, notamment en cas de dysfonctionnement technique, indique le GPBM dans un communiqué.

Chaque banque se charge d'en informer ses collaborateurs ainsi que sa clientèle, ajoute la même source.

## Secteur non financier : La progression du crédit bancaire s'accélère à 4,2% en avril

La croissance du crédit bancaire au secteur non financier (SNF) s'est accélérée de 3,9% à 4,2% en avril dernier, ressort-il du récent bulletin de statistiques monétaires de Bank Al-Maghrib (BAM).

Cette évolution reflète l'accélération de la croissance des prêts alloués au secteur privé de 3,4% à 3,8%, avec un accroissement de 2,3% des crédits aux sociétés non financières privées et de 2,6% des prêts aux ménages, explique BAM.

En revanche, les concours au secteur public ont vu leur rythme décélérer de 8,2% à 7,3%, reflétant le ralentissement à 10,5% de la croissance des prêts aux sociétés non finan-

cières publiques.

Par objet économique, l'évolution en glissement annuel du concours bancaire au secteur non financier traduit l'accélération de la progression de l'ensemble de ses composantes, à l'exception des facilités de trésorerie qui ont vu leur croissance décélérer de 3,8% à 2,1%. En effet, les prêts à l'équipement se sont accrus à 11,3% après 9,8%, les crédits immobiliers à 3,3% après 2,7% et les prêts à la consommation à 2,6% après 1,9%.

S'agissant des créances en souffrance, leur croissance a marqué un accroissement à 4,5% après 2,3% en mars 2025, et leur ratio au crédit s'est établi à 8,7% après 8,4%.

## Fonds alternatifs

## Le dépositaire, un acteur clé garant de la sécurité des actifs et de la protection des investisseurs

Le dépositaire est un acteur clé de l'écosystème des Fonds alternatifs, garant de la bonne gouvernance des fonds, de la sécurité des actifs et de la protection des investisseurs, a affirmé, mercredi à Casablanca, le directeur général du groupe CDG (Caisse de dépôt et de gestion), Khalid Safir.

Intervenant lors d'une conférence organisée par CDG Capital, M. Safir a souligné que le dépositaire, dont le rôle prend une dimension stratégique, incarne la fonction de transparence et de régulation indispensable à la crédibilité du dispositif.

Et de poursuivre : "Notre ambition collective doit donc être d'instaurer un cadre qui concilie efficacité, souplesse et rigueur, en capitalisant sur les enseignements des expériences internationales, tout en tenant compte des spécificités de notre marché".

D'après M. Safir, ce développement harmonieux ne peut se faire sans un alignement clair des rôles entre tous les acteurs concernés (régulateurs, sociétés de gestion, dépositaires, investisseurs institutionnels et presta-

taires de services), rapporte la MAP.

Le DG du groupe CDG a expliqué que les fonds alternatifs se distinguent par leur capacité à répondre à des besoins nouveaux et offrent des leviers innovants pour diversifier les sources de financement, tout en contribuant activement au soutien de l'économie réelle.

Ces fonds, a-t-il soutenu, représentent une opportunité stratégique pour accompagner la modernisation du marché financier, faisant savoir que plusieurs initiatives sont en cours pour adapter l'environnement juridique, fiscal et opérationnel afin de permettre le développement de véhicules comme les "Fonds de capital-investissement", les "Fonds de dette privée", les "Fonds immobiliers" et les "Fonds d'infrastructure".

De son côté, Adel Elaroussi, directeur des services aux investisseurs chez CDG Capital, a noté que cette conférence, initiée sous le thème "Le dépositaire : un acteur clé pour le développement des fonds alternatifs au Maroc",

marque une étape importante dans la structuration de la fonction dépositaire au service des fonds d'investissement alternatifs.

Il a fait remarquer que l'événement reflète l'engagement des acteurs de la place à accompagner la dynamique de croissance de ces véhicules, en renforçant les exigences de sécurité, de transparence et de traçabilité des opérations.

Par ailleurs, M. Elaroussi a annoncé le lancement d'une feuille de route ambitieuse, articulée autour de deux axes majeurs. Le premier axe concerne la mise en place d'un cadre de collaboration permanent entre les dépositaires et les associations professionnelles concernées, alors que le second porte sur l'élaboration de guides pratiques, en concertation avec le régulateur et les experts de la place, afin

de poser des jalons clairs pour l'ensemble de la profession.

Ces initiatives, a-t-il précisé, visent à consolider les standards de marché et à inscrire cette dynamique dans la durée, avec pour ambition de faire de ce rendez-vous un événement annuel de référence au sein de l'écosystème financier national.

Deux panels thématiques ont été au menu de cette conférence. Le premier a été consacré aux spécificités et défis des fonds alternatifs, permettant de dresser un état des lieux des pratiques actuelles et des contraintes rencontrées par les différents acteurs de l'écosystème. Le deuxième panel a porté, quant à lui, sur le rôle du dépositaire et les évolutions réglementaires attendues pour accompagner l'essor de ces véhicules d'investissement, en insistant sur les conditions de transparence, de sécurité et de conformité nécessaires à leur développement durable.



## Al Hoceima: Légère hausse de l'IPC en avril dernier

L'indice des prix à la consommation (IPC) des ménages de la ville d'Al Hoceima a augmenté de 0,2% en avril dernier, par rapport au mois précédent, et en glissement annuel.

L'indice des prix des produits alimentaires a augmenté de 0,4% en avril dernier par rapport à mars, en raison de l'augmentation des prix des "Fruits" de 9,7%, des "Légumes" de 4%, du "Tabac" de 0,9%, du "Café, thé et cacao" de 0,4% et des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 0,1%, indique une note de la direction régionale du Haut-commissariat au plan (HCP).

En revanche, la variation men-

suelle de l'indice des produits non alimentaires a décliné de 0,1%, suite à la baisse des prix de la division du "Transport" de 1,7%.

Aussi, la hausse des prix des "Restaurants et hôtels" de 1,2%, des "Logements, eau, électricité et autres combustibles" de 0,4%, des "Biens et services divers" de 0,3% et des "Articles d'habillement et chaussures" de 0,2% et la stagnation des indices des autres divisions n'ont pas impacté l'évolution générale, précise la même source.

Sur un an, l'indice des prix des produits alimentaires a augmenté de 0,7% en avril dernier, sous l'effet de la

hausse des prix des "Légumes" de 5,3%, des "Viandes" de 4,8%, du "Tabac" de 4,5%, du "Café, thé et cacao" de 3,1%, des "Fruits" de 2,9%, du "Sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie" de 0,8%, rapporte la MAP.

Par ailleurs, la diminution des prix du "Poisson et fruits de mer" de 10,5%, du "Lait, fromage et œufs" de 3,3%, des "Eaux minérales, boissons rafraîchissantes et jus de fruits et de légumes" de 2,5%, du "Pain et céréales" de 1,4%, des "Produits alimentaires non classés ailleurs" de 0,6% et des "Huiles et graisses" de 0,3% n'a pas affecté l'évolution générale.

La variation annuelle de l'indice

des produits non alimentaires a diminué de 0,5%, alors que la variation des prix des divisions qui constituent les produits non alimentaires a fluctué entre une diminution de 7,7% pour la division du "Transport" et une augmentation de 5,4% pour la division des "Logements, eau, électricité et autres combustibles".

L'IPC est l'instrument de mesure de l'inflation. Il contribue au suivi et à l'analyse de la situation économique, et constitue un élément essentiel pour la mise en place de la politique financière et l'indexation des contrats entre les différents partenaires socio-économiques.

Festival Gnaoua

# Des artistes de renom à l'affiche du 26<sup>ème</sup> Festival Gnaoua

Le 26<sup>e</sup> Festival Gnaoua et Musiques du Monde, prévu du 19 au 21 juin à Essaouira, vient de dévoiler les artistes et sons qui animeront les scènes de la plage et du Borj Bab Marrakech.

La 26<sup>e</sup> édition du Festival Gnaoua et Musiques du Monde confirme sa vocation unique de creuset des cultures, qui rassemble chaque année des Maâlems Gnaoua et des musiciens venus du monde entier pour créer, fusionner et transmettre, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

"Pensée comme un espace de communion face à l'océan, la grande scène de la plage, l'un des cœurs battants du festival, accueillera cette année plusieurs Maâlems parmi les plus emblématiques de la confrérie, dont le Maâlem Mustapha Baqbou, figure incontournable de la tradition gnaouie, qui sera rejoint sur scène par Maâlem Najib Oubelkas, son élève et partenaire de scène, pour une performance alliant transmission et fusion", précisent les organisateurs, ajoutant que Maâlem Mohamed Kouyou, fort d'un parcours international, viendra également partager un moment de transe mêlant rigueur rituelle et ouverture musicale.

Fidèle à sa mission de transmission, le Festival Gnaoua a toujours eu à cœur de soutenir la nouvelle génération de musiciens Gnaoua, souligne le communiqué, notant que lors de cette 26<sup>e</sup> édition, plusieurs jeunes Maâlems issus de cette relève prometteuse se produiront sur la scène de la plage, parmi



lesquels Driss Semlali, Mehdi Kardoudi, Yassine El Bour et Redouan El Kasri, chacun porteur d'un style singulier, enraciné dans la tradition et tourné vers l'avenir.

"Parmi les autres temps forts de cette scène, Tiken Jah Fakoly, immense figure du reggae africain, une voix libre et puissante qui livrera une prestation engagée. Artiste militant, il fera résonner à Essaouira ses hymnes à la justice, à la paix et à la dignité, portés par une énergie scénique reconnue à travers le monde", relèvent les organisateurs.

Fehd Benchemi & The Lallas proposeront un projet audacieux mêlant les rythmes gnaoui aux sonorités du gospel et de la pop. Entre fervent et audace, cette relecture contemporaine du patrimoine marocain réinvente les codes avec élégance et espièglerie.

Egalement à l'affiche, The Leila,

artiste indépendante qui fusionne reggada, rock et poésie sociale avec assurance, et Ribab Fusion, groupe d'Agadir mené par Foulane Bouhsine, qui réinvente la musique amazighe en l'ouvrant aux accents funk, blues et pop.

"Le Borj Bab Marrakech, bastion historique dominant les remparts d'Essaouira, devient le temps du Festival un espace de concert unique, au coucher du soleil. Son architecture remarquable, sa situation dominante et son ambiance intimiste en font un lieu propice à des moments d'exception", selon la même source.

Cette scène accueillera deux Maâlems de grande renommée, à savoir Hassan Boussou, bâtisseur de ponts musicaux et fidèle du festival, dont chaque apparition est une célébration du patrimoine vivant, et Abdelkader Amlil, maître authentique à la voix profonde, gar-

dien exigeant d'un art enraciné.

"Le Borj sera également le théâtre de propositions singulières. Vendredi, DUOUD, duo pionnier de l'oud électro, composé de Mehdi Haddab & Smadj qu'on surnomme "les enfants terribles de l'Oud" viendra faire résonner ses compositions métissées entre Afrique du Nord, inspirations méditerranéennes et cultures urbaines. Samedi, le collectif kurde Nishtiman Project entraînera le public dans un voyage à travers les musiques populaires d'Irak, d'Iran et de Turquie, révélant toute la richesse d'un patrimoine transfrontalier aux multiples facettes", font savoir les organisateurs.

En 2025, le Festival Gnaoua accueillera 350 artistes, dont 40 Maâlems Gnaoua, venus du Maroc, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique du Nord, des Caraïbes et d'Asie, pour 54 concerts, répartis entre les grandes scènes de la place Moulay Hassan, de la plage, et des lieux plus intimes comme le Borj Bab Marrakech, Dar Souiri, Bayt Dakira, Zaouia Issaoua et Zaouia Sidna Blal, poursuit le communiqué, notant que les concerts de rue, organisés dans les places emblématiques de la médina, prolongeront cette fête musicale au cœur de la ville.

"Avec cette programmation riche et audacieuse, le Festival Gnaoua poursuit sa mission, celle de rassembler les traditions spirituelles et les innovations artistiques, faire entendre les voix du Sud et créer des ponts entre les cultures", conclut le communiqué.

## 13<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de Dakhla

La 13<sup>ème</sup> édition du Festival international du film de Dakhla, se tiendra du 14 au 20 juin 2025, avec la participation d'une pléiade de stars et profession-



nels du cinéma national et international.

Organisée par l'Association pour l'animation culturelle et artistique des provinces du Sud, cette manifestation se veut une occasion pour enrichir la scène cinématographique nationale et continentale en s'ouvrant au cinéma mondial, souligne un communiqué de l'association initiatrice de cet événement culturel.

Cette grand-messe cinématographique qui réunira une multitude de réalisateurs et de producteurs, mettra à l'honneur le réalisateur Ladj Ly, la réalisatrice Maryam Touzani et l'artiste Latifa Ahrrare, tandis qu'une section spéciale sera consacrée au cinéma français.

La 13<sup>ème</sup> édition du Festival connaîtra la participation de 18 longs et courts métrages en compétitions officielle, représentant le Bénin, le Sénégal, le Cameroun, le Cap-Vert, le Burkina Faso, le

Congo, le Cameroun, le Tchad, la France, la Turquie, l'Allemagne, l'Italie, le Portugal, l'Arabie saoudite, la Palestine, la Jordanie, les Émirats arabes unis, l'Égypte, la Tunisie et le pays hôte, le Maroc, précise la même source.

Présidé par le réalisateur burkinabé Dani Kouyaté, le jury de la compétition des longs métrages est composé de la réalisatrice saoudienne, Reem Al Bayyat, l'actrice marocaine, Nadia Kounda, le réalisateur français, Gaël Morel et le réalisateur palestinien, Rashid Masharawi.

Pour ce qui est de la compétition des courts-métrages, le jury de la compétition sera présidé par le critique égyptien Ahmed Shawky, et comprendra l'actrice marocaine, Sahar Seddeki et l'actrice ivoirienne, Lauraine Koffi.

Par ailleurs, la plateforme "Dakhla Project" accueille, cette année, 10 projets de films de réalisateurs émergents du

Maroc, d'Afrique et du Moyen-Orient. Le jury de la plateforme comprend la productrice, Dora Bouchoucha de Tunisie, la productrice, Jana Wehbe du Liban, le scénariste, Kessen Tall de la Mauritanie et la productrice, Lamia Chraïbi du Maroc.

Cette plateforme a pour objectif de créer un espace de rencontres, de formation et de promotion, et d'apporter un soutien financier à ces projets.

Dans le cadre des activités parallèles de cet événement figurent des séminaires et rencontres artistiques, et des ateliers de formation pour les jeunes, ainsi que deux master classes seront animées par le réalisateur marocain, Nabil Ayouch et le scénariste et réalisateur français, Jacques Fieschi.

En outre, des projections des dernières productions cinématographiques nationales et des projections de films pour enfants sont prévues.

# 12 doctorants en finale du concours "Ma thèse en 180 secondes"

Quelque 12 doctorants ont pris part, mardi à Marrakech, à la finale de l'édition 2025 du concours "Ma thèse en 180 secondes", organisé par l'Université Cadi Ayyad (UCA).

Les 12 participants, qui ont été sélectionnés parmi une soixantaine de doctorants ayant manifesté leur intérêt pour ce concours, ont bénéficié d'une formation portant sur le développement personnel, la rigueur scientifique et la valorisation de la recherche.

Cet accompagnement a également permis à ces jeunes chercheurs de renforcer leurs compétences en synthèse, en éloquence et en communication scientifique.

Au cours de cette finale, les participants ont été invités à présenter un exposé en langue française, devant un auditoire diversifié, en seulement trois minutes et avec l'appui d'une seule diapositive.

Le défi de cette compétition consiste à s'exprimer en termes simples, à travers un exposé clair, concis et convaincant de leurs travaux de recherche.

Pour réussir cet exercice scien-



tifique, l'UCA, le Pôle des études doctorales et plusieurs formateurs ont accompagné les doctorants tout au long de cette aventure.

A l'issue de cette compétition, deux candidats ont été retenus pour représenter l'Université Cadi Ayyad à la finale nationale de ce concours, qui aura lieu ce mois.

Le lauréat de la finale nationale sera qualifié pour participer à la finale internationale du concours, qui se tiendra le 30 septembre prochain en Roumanie.

Organisé dans un esprit de vulgarisation et de promotion de la culture scientifique auprès du grand public, le Concours francophone international "Ma Thèse en 180 Secondes" (MTen180 S) vise à renforcer les capacités des jeunes chercheurs dans les domaines de la communication scientifique et interpersonnelle.

Il s'adresse aux doctorants de toutes disciplines, inscrits ou ayant soutenu leur thèse au cours de l'année universitaire en cours.

## Bouillon de culture

### Prix

La cérémonie de remise des prix du concours de peinture "L'Azerbaïdjan vu par les enfants marocains" a eu lieu, mercredi à Rabat, en présence de l'ambassadeur d'Azerbaïdjan au Maroc, Nazim Samadov, et de plusieurs personnalités du monde de la culture et des médias.

Initié par l'Ambassade d'Azerbaïdjan au Maroc en partenariat avec le Conseil de l'arrondissement Agdal-Hay Riad, cet événement s'inscrit dans le cadre de la célébration du 22e anniversaire de SAR le Prince Héritier Moulay El Hassan.

"Ce moment de célébration nous réunit autour de valeurs communes : la paix, la créativité et le dialogue entre les cultures", a déclaré à cette occasion l'ambassadeur d'Azerbaïdjan au Maroc.

Le diplomate a indiqué que les enfants marocains ont été invités à découvrir l'Azerbaïdjan à travers l'art, après avoir bénéficié d'ateliers d'encadrement durant lesquels ils ont appris à connaître ce pays via des images, de la musique et des symboles culturels.

"Les dessins de ces enfants sont plus que des œuvres d'art, mais plutôt des ponts entre les peuples et des messages d'amitié et de paix", a fait observer M. Samadov.

De son côté, le président du Conseil de l'arrondissement Agdal-Hay Riad, Abdelilah El Bouzidi, a souligné que ce concours revêt une dimension symbolique profonde vu qu'il constitue une opportunité pour les enfants participants de découvrir un pays connu par son histoire ancestrale et sa culture riche et diversifiée.

Ce concours, a-t-il ajouté, a permis aux enfants participants de jeter des ponts d'amitié et de communication humaine avec un peuple frère, avec lequel le Maroc entretient des relations d'amitié et de coopération solides.

Selon les organisateurs, le concours "L'Azerbaïdjan vu par les enfants marocains" vise à promouvoir la créativité et le dialogue culturel chez les enfants marocains, tout en les familiarisant avec certains aspects de la culture azerbaïdjanaise.

# Vernissage de l'exposition "Configuration de la simplicité" de l'artiste peintre Ahmed El Amine

La Galerie Nadar à Casablanca a accueilli, mercredi soir, le vernissage de l'exposition "Configuration de la simplicité", une immersion picturale dans l'univers singulier de l'artiste plasticien Ahmed El Amine, dont la démarche artistique se distingue par une épure radicale mêlant mémoire, silence et humanité.

Fidèle à une quête esthétique amorcée il y a plus de vingt ans, Ahmed El Amine explore dans cette série inédite les contours effacés de l'humain, à travers des silhouettes dépourvues, des couleurs éteintes, et une volonté assumée de "faire taire l'éclat".

"Je travaille depuis longtemps sur des figures simplifiées, comme si elles avaient perdu de leur brillance. Mon objectif est d'éteindre cette brillance, de revenir au blanc, à l'essentiel, à une forme de pureté plastique", a expliqué l'artiste dans une déclaration à la MAP.

Loin de toute représentation démonstrative, son œuvre invite le spectateur à un dialogue intérieur. "Le message est simple : partager avec le public. Il est libre de voir, d'aimer ou de ne pas aimer, de comprendre ou de simplement ressentir", a-t-il ajouté, en insistant sur la relation intime qu'il entretient avec ses



toiles.

L'exposition s'inscrit dans le cadre de la célébration du cinquantenaire de la Galerie Nadar, institution emblématique du paysage culturel marocain. Amina Faraoui, co-directrice de la galerie, a exprimé, dans une déclaration similaire, sa fierté de perpétuer l'héritage de sa mère, première femme galeriste du monde arabe.

"Nous avons à cœur de continuer à découvrir des artistes profonds, authentiques, comme Ahmed El Amine. Cette exposition est un hommage à l'engagement de la galerie envers l'art silencieux,

sincère, et enraciné dans l'expérience humaine", a-t-elle confié.

Abordant le rapport du public à l'art, Mme Faraoui a fait part d'un constat nuancé : "Il y a un réel intérêt du public, mais encore une certaine timidité à franchir la porte des galeries. Il est important d'encourager la culture de la visite, notamment en famille, afin de sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à l'art et à la création".

Fidèle à la vocation itinérante de la galerie, elle a également exprimé le souhait de développer un projet de galerie mobile, qui sillonnerait les routes du

Maroc pour aller à la rencontre des publics éloignés, et ainsi démocratiser davantage l'accès à l'art contemporain. "Ce serait pour nous une manière d'honorer l'héritage de notre mère et d'ouvrir de nouvelles voies à la création artistique marocaine", a-t-elle dit.

Le journal d'exposition décrit Ahmed El Amine comme un "conteur de l'intime", dont les œuvres évoquent des instants suspendus, des présences discrètes, des émotions contenues. "Il y a des couleurs qui ne trompent pas, des formes comme lavées à la fontaine, des personnages sans âge qui sont toi, qui sont moi", écrit l'auteur et critique Frédéric Gambin.

Dans cette esthétique du silence, chaque tableau devient un espace de méditation : les gestes sont retenus, les visages asexués, les décors esquissés. Pour le critique A. Benhaza, "Ahmed El Amine ne copie pas la réalité, il la reprend à son compte et la travaille comme une matière brute, riche de potentiel créatif".

Jusqu'au 30 juin, le public est invité à découvrir ces œuvres qui résonnent d'une humanité apaisée, entre solitude pudique et mémoire collective, dans une galerie qui se veut aussi lieu de transmission et de rêve partagé.

ROYAUME DU MAROC  
PROVINCE  
DE TAROUJANNT  
C.TOUZIOUA  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
NATIONAL  
N° 02/2025

Le 02 juillet 2025 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau du président de la commune de OUZIOUA à l'ouverture de plis relatif à l'appel d'offre sur offre de prix pour :REHABILITATION DES PROJETS D'EAU POTABLE DES

DOUARS DE LA COMMUNE OUZIOUA (-RESERVOIRS- CONDUITE- EQUIPEMENT DES PUITTS PAR DES POMPES ENERGIE ET DES PLAQUES ENERGIE SOLAIRE.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 20.000,00 dhs( vingt MILLE DHS )  
L'estimation des couts des prestations établie par le maitre d'ouvrage est fixée à la somme de : 1 200 000,00 DHS TTC ( un million deux cent mille dirhams )

Le Dossier D'appel D'offres Peut Etre Retirer Du Bureau Des Marches A La Commune OUZIOUA . Il Peut Egalement Etre Télécharger A Partir Du Portail Des Marches De L'état www.Marchespublics.Gov.ma

Les concurrents peuvent consulter et télécharger le dossier d'appel d'offres à partir du Portail marocain des marchés publics : www.marchespublics.gov.ma.  
- Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des

dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles du 30 au 34 du décret N° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

- Les concurrents doivent déposer par voie électronique conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n° 1692-23 du 23-06-2023.

- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3651/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'EQUIPEMENT ET DE L'EAU  
DIRECTION GENERALE DES ROUTES  
DIRECTION REGIONALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE DE MARRAKECH-SAFI  
CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER

DIRECTION PROVINCIALE DE L'EQUIPEMENT DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE D'AL HAOUZ

Achèvement des travaux d'élargissement, de renforcement et de traitement de l'environnement de la RP2030 du PK0+000 au PK31+200 (section du PK 19+000 au PK 29+396) - Province d'Al Haouz-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT INTERNATIONAL  
N°HZ/01/2025/CFR

OUVERTURE DES PLS LE03/07/2025 à 12h00mn

Le 03/07/2025 à 12h00mn, il sera procédé dans les bureaux de la CAISSE POUR LE FINANCEMENT ROUTIER sis au N° 12, Avenue Mehdi Ben Barka, Rue Mekki Bitmour, Souissi, RABAT à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix pour la réalisation de:

Achèvement des travaux d'élargissement, de renforcement et de traitement de l'environnement de la RP2030 du PK0+000 au PK31+200 (section du PK 19+000 au PK 29+396) - Province d'Al Haouz-

La Caisse pour le Financement Routier, est le Maître d'ouvrage, représentée par son Directeur ;  
Le Ministère de l'Équipement et de l'Eau, est le Maître d'ouvrage délégué, représenté par la Direction Générale des Routes, la DRET de Marrakech Safi et la DPETL d'Al Haouz.  
La gestion du marché et le suivi des travaux sont confiés à la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz.  
Le dossier d'appel d'offres peut être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <https://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation du coût des travaux établie par la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz est fixée à la somme de 36.347.681,36 DHS Trente-six millions trois cent quarante-sept mille six cent quatre-vingt-un dirhams 36 centimes TTC

Le cautionnement provisoire de soumission est fixé à la somme de 500 000,00 Dirhams (Cinq Cent Mille Dirhams) ; il doit être dématérialisé et établi au nom de la Caisse pour le Financement Routier.

Le contenu ainsi que la présentation des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions de l'article 5 et du règlement de consultation.

Il est prévu une visite des lieux le 26/06/2025 à 10h du matin rendez-vous au siège de la Direction Provinciale de l'Équipement, du Transport et de la Logistique d'Al Haouz. Il est fortement recommandé aux concurrents d'y participer.

Le dossier technique à fournir par les concurrents :

Pour les concurrents installés au Maroc

Les concurrents devront fournir une copie du certificat de qualification et de classification justifiant du secteur, de la classe Minimale et des qualifications suivantes :

SECTEUR	CLASSE	QUALIFICATIONS EXIGÉES
B (Travaux routiers et voirie urbaine)	S	-B1 (Travaux de terrassements routiers courants). -B3 (Ouvrages d'assainissements routiers et traitement de l'environnement). -B6 (Assises traitées et Enrobés à chaud).

Les entreprises non installées au Maroc doivent fournir le dossier technique tel que prévu par le RC

En application de l'Arrêté du Ministre Délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances Chargé du Budget n°23.1692 du 23/06/2023, le dépôt électronique des offres est obligatoire au Portail des marchés publics <https://www.marchespublics.gov.ma>.

N° 3650/PA

Avis rectificatif d'Appel d'offres ouvert National des prix N° :05/2025

Concernant l'avis d'appel d'offres ouvert national n° 05/2025 relatif aux Travaux d'aménagement et réhabilitation de l'entrée principale, des chemins et pistes de la commune d'Es-sifa (1<sup>ère</sup> tranche), paru au journal LIBERATION n° 10527 du 03/06/2025 (Page n° 18), la séance d'ouverture des plis est reportée au 01/07/2025.

N° 3647/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI KACEM  
CADAT DE KIMCHET  
COMMUNE DE TAUGHILT

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERTS SIMPLIFIE N°2/2025  
(Séance Publique)

Le 19 Juin 2025 à 11h sera procédé dans le bureau du président du conseil Communal de TAUGHILT à l'ouverture des plis concernant l'appel d'offres suivant :

N° du marché	Objet	Caution	Estimation en dhs/TTC	Date et Heure d'ouverture des plis
2/2025	Achat de véhicule de service en faveur de la commune de TAUGHILT.	3.000,00	180000,00	19/06/2025 A 11h

Le dossier d'Appel d'Offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics de l'Etat [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 6 et 9 de l'Arrêté de la Ministre de l'économie et des Finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les concurrents doivent:

- Déposer leurs dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics conformément aux articles 6 et 9 de l'arrêté de la Ministre de l'économie et des finances n°1982-21 du 9 Joumada I 1443 (14 Décembre 2021) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics et des garanties pécuniaires.

Les pièces justificatives à fournir sont celle prévues par le règlement de consultation.

N° 3648/PA

Royaume du Maroc



Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Pré-scolaire et des Sports  
Académie Régionale de l'Éducation et de la Formation de la Région Sous-Massa  
Direction Provinciale de Taroudant

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° :

12/INV/2025 Du 19/06/2025 A 10H00 en Deux Lots

Le 19 Juin 2025 à 10:00 Heures, il sera procédé dans la salle des réunions à la direction provinciale de l'AREF Sous Massa à Taroudant, Route Marrakech Lamhaya BP 04 Taroudant à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres simplifié sur offres de prix n°: 12/INV/2025 ayant pour objet :

Lot N°	L'Objet de Chaque Lot	Estimations des coûts des prestation Lot	Le cautionnement provisoire en DH
1	ESSAIS GEOTECHNIQUE, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE « ELYARMOUK » A LA COMMUNE TERRITORIAL SIDI RHAMAD OUBDELLAH RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT	69 600,00 DH SOIXANTE-NEUF MILLE SIX CENT DHS	1200,00 DH MILLE DEUX CENT DHS
2	ESSAIS GEOTECHNIQUE, RECEPTION DE FONDS DE FOUILLES ET CONTROLE DE QUALITE DES TRAVAUX DE : CONSTRUCTION DE L'ECOLE COMMUNAUTAIRE « ARGANE » A LA COMMUNE TERRITORIAL ARGANA RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE TAROUDANT	69 600,00 DH SOIXANTE-NEUF MILLE SIX CENT DHS	1200,00 DH MILLE DEUX CENT DHS

• Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32,34 et 135 du Décret n° 2-22-431 et au chapitre IV de l'arrêté du Ministre délégué auprès de la Ministre de l'Economie et des Finances, chargé du budget n° 1692-23 du 4 Dhiya 1444 (23 juin 2023) relatif à la dématérialisation des procédures.

• Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique via le portail des marchés publics : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 05 du règlement de consultation.

N° 3649/PA

FIDUCIAIRE CAFMA  
RUE TRIPOLI N° 26 ALI  
CHEIKH  
TEL : 05.36.33.24.64  
- NADOR -  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte S.S.P en date du 09 Mai 2025, il a été établi à NADOR les statuts d'une SARL, a caractéristiques suivantes :  
DENOMINATION : « CONS-BATIMENT-NADORIS » SARL  
OBJET : La société a pour objet tant au Maroc, - TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTION (AUTRE TRAVAUX DE CONSTRUCTION SPECIALES) - PROMOTEUR IMMOBILIER.  
SIEGE SOCIAL: 580 BD AL MASSIRA 2EME ETAGE APPT N° 03 NADOR DUREE : 99 Année à compter du jour de sa constitution définitive  
CAPITAL SOCIAL : fixé à 100.000,00 DH, divisé en 100 parts sociales de 100 (Cent) dhs chacune.  
GERANCE : - M. KADARI MOHAMED CIN 5395010  
DEPOT LEGAL : le 27/05/2025 sous le numéro 10271 au Tribunal de première Instance de NADOR.  
N° 3652/PA

ESPACE FINANCE  
SARL  
CABINET D'AUDIT  
ET D'EXPERTISE  
COMPTABLE  
204, BD Emile Zola Rce Al  
Karam Bureau N°2  
Belvédère - Casablanca  
Tél. : 0522 40 06 92/91  
Fax : 0522 40 05 43  
AVIS DE  
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 28/05/2025, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée à associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
- Dénomination : LOTI&WORK S.A.R.L A.U  
- Objet : LOCATION ET NEGOCIE DE MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS.  
- Siège Social : 13, Rue Ahmed El Majjati, Résidence les Alpes, 1er Etage N°8, Maârif - Casablanca,  
- Capital Social : fixé à la somme de cent mille dirhams (100 000.00 dhs) divisé en 100 parts sociales de 100 dhs chacune et sont totalement attribuées à Mr Jaouad NACIRI.  
- Durée : 99 année à compter du jour de la constitution définitive.  
- Gérance : La société est gérée et administrée par Mr Jaouad NACIRI pour une durée indéterminée,  
- Année Sociale : Commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année,  
- Registre de commerce : La société est immatriculée au Registre de commerce sous N°680409.  
- Dépôt légal : a été effectué au tribunal de commerce de Casablanca le 04/06/2025 sous N°975180.  
N° 3653/PA

\*\* STE KHEYR HOUSE  
SARL \*\*  
Au Capital de :  
100 000.00 Dhs  
SIEGE SOCIALE : APP  
N°03, 2EME ETG, IMM  
MADRANE, AV MED V,  
BERKANE.  
ICE : 00352374800090  
RC : 9863

Aux termes d'un procès-verbal de la décision de l'assemblée générale en date du 02/06/2025, les associés ont décidé ce qui suit :  
Donation des parts sociales : Mr SALHI Mohammed, a fait donation, à titre gratuit et irrévocable, de Cinq Cent (500) parts sociales qu'il détient dans la Société KHEYR HOUSE SARL, à Mr BOUZYANI Ramdane, lequel a accepté ladite donation.  
- Nouvelle répartition des parts :  
• Mr BOUZYANI Ramdane, 1000 parts.  
Changement de forme juridique : Transformation de la forme juridique de SARL vers SARL AU.  
La Gérance : La démission de l'ancien Gérant / Associé Mr SALHI Mohammed, Et la nomination de Mr BOUZYANI Ramdane, comme nouveau Gérant / Associé unique de cette société pour une durée illimitée.  
Dépôt légal : a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de BERKANE en date du 04/06/2025 sous N° : 301.  
N° 3654/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTERE  
DE L'AGRICULTURE, DE  
LA PECHE MARITIME  
DU DEVELOPPEMENT  
RURAL ET DES EAUX ET  
FORETS  
INSTITUT NATIONAL  
DE LA RECHERCHE  
AGRONOMIQUE  
CENTRE REGIONAL DE  
LA RECHERCHE  
AGRONOMIQUE  
DE KENITRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N° 2/2025/CRRAK  
- RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES NATIONALES, AUX COOPERATIVES OU UNE UNION DE COOPERATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS-  
Lemardi 11 juillet 2025 à 10 heures 30 minutes, il sera procédé, dans la salle des réunions au siège du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kénitra, sis km 9, Route de Sidi Yahya du Gharb, Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix N°2/2025/CRRAK pour l'achat de produits chimiques de laboratoire, des produits phytosanitaires et engrais pour les différents Domaines Expérimentaux

et Unités de Recherche relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kenitra, en sept lots :  
• Lot n° 1 : Produits chimiques sous forme solide pour analyse ;  
• Lot n° 2 : Produits chimiques sous forme liquide pour analyse ;  
• Lot n° 3 : Produits de biologie moléculaires et de culture de tissus ;  
• Lot n° 4 : Produits phytosanitaires (Herbicides) ;  
• Lot n° 5 : Produits phytosanitaires (Fongicides) ;  
• Lot n° 6 : Produits phytosanitaires (Insecticides) ;  
• Lot n° 7 : Engrais.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : <http://www.marchespublics.gov.ma>  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :  
- Lot n°1 : Quatre-vingt-six mille huit cent soixante-dix-huit Dirhams quatre-vingts Centimes (86 878,80 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;  
- Lot n°2 : Cent vingt-neuf mille cinq cent quatre-vingt-trois Dirhams et vingt Centimes (129 583,20 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;  
- Lot n°3 : Quatre-vingt-cinq mille deux cent soixante-neuf Dirhams et soixante Centimes (85 269,60 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;  
- Lot n°4 : Cent trente-neuf mille cinquante-huit Dirhams (139058,00 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;  
- Lot n°5 : Soixante-quinze mille quatre cent soixante-quatorze Dirhams et quarante Centimes (75 474,40 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;  
- Lot n°6 : Cent cinquante-huit mille quatre-vingts et un Dirhams et dix Centimes (158 081,10 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;  
- Lot n°7 : Deux cent quarante-trois mille cinq cent cinquante-deux Dirhams et vingt Centimes (243 552,20 Dirhams) Toutes Taxes comprises ;  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :  
- Lot n° 1 : Mille six cents Dirhams (1600,00 Dirhams);  
- Lot n° 2 : Deux Mille cinq cents Dirhams (2500,00 Dirhams);  
- Lot n° 3 : Mille six cents Dirhams (1600,00 Dirhams);  
- Lot n° 4 : Deux Mille cinq cents Dirhams (2500,00 Dirhams);

- Lot n° 5 : Mille quatre Cents Dirhams (1400,00 Dirhams);  
- Lot n° 6 : Trois Mille Dirhams (3 000,00 Dirhams);  
- Lot n° 7 : Quatre Mille cinq cent Dirhams (4500,00 Dirhams).  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conforme aux dispositions des articles 30, 32, 34 et 135 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par

voie électronique dans le portail marocain des marchés publics accessible à l'adresse : <http://www.marchespublics.gov.ma>  
Les prospectus, notices ou autres documents techniques exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés au Service administratif relevant du Centre Régional de la Recherche Agronomique de Kénitra, sis km 9, Route de Sidi Yahya du Gharb, Kénitra, au plus tard le 30 juin 2025 à 16 h 00 mn ou remis séance tenante au président

de la commission d'ouverture des plis.  
Il est signalé que le présent appel d'offres est réservé aux très petites, petites et moyennes entreprises nationales, coopératives, unions des coopératives et auto-entrepreneurs. En application des dispositions de l'article 148 du décret n° 2-22-431 du 15 chaabane 1444 (8 mars 2023)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 9 du règlement de la consultation.  
N° 3655/PA

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
مجلس القيم المجتمعية  
الكلية العامة  
قسم العمل الاجتماعي

ROYAUME DU MAROC  
MINISTRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE SIDI KACEM  
SECRETARIAT GENERAL  
DAS

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
مجلس القيم المجتمعية  
الكلية العامة  
قسم العمل الاجتماعي

**AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) POUR LA SELECTION DES PRESTATAIRES POUR L'ORGANISATION DE DEUX SALONS DANS LE CADRE DE L'AXE APPUI A L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE AU NIVEAU DE LA PROVINCE DE SIDI KACEM**

Dans le cadre du programme 3 de la phase 3 de l'INDH, la province de SIDI KACEM lance le présent Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) pour sélectionner un prestataire de services pour la conception et la réalisation de deux salons dans le cadre de l'axe de l'économie sociale et solidaire de cette province au titre de l'année 2025.

Il s'agit de l'organisation de deux salons de l'économie sociale et solidaire au profit des coopératives de la province de SIDI KACEM financées dans le cadre de l'INDH, avec la possibilité d'inviter des coopératives d'autres régions du royaume pour assurer un partage d'expérience entre les participants et une diversité des produits pour les visiteurs.

Lesdits salons seront organisés selon un calendrier à déterminer ultérieurement.

**Missions :**

- Une deuxième édition du salon de l'ESS au niveau de la commune de SIDI KACEM pour une durée minimum de 5 jours et qui accueillera, pas moins, de 25 coopératives.
- Un salon dans une autre commune de la province de SIDI KACEM (à préciser ultérieurement) pour une durée minimale de 3 jours et qui accueillera au minimum 20 coopératives.

**Conditions et Critères d'éligibilité :**

Cet AMI est ouvert devant les fondations œuvrant dans le domaine de l'inclusion des jeunes, le groupement d'associations et les bureaux d'études.

Les prestataires éligibles pour soumissionner à l'AMI doivent répondre aux critères suivants :

- ✓ Disposer d'une expérience minimale de 2 ans dans l'organisation des salons.
- ✓ Avoir la capacité de mobiliser et collaborer avec l'écosystème de l'économie sociale et solidaire dans la province de SIDI KACEM pour la mise en œuvre des salons ;
- ✓ Mobiliser des ressources humaines et techniques pour assurer la réalisation des deux salons.
- ✓ Avoir la capacité de mobiliser, si nécessaire, des experts en économie sociale et solidaire, de nouer des partenariats pour mobiliser l'expertise nécessaire.
- ✓ Avoir une bonne connaissance du programme de « l'inclusion économique des jeunes » de l'INDH.
- ✓ Avoir une bonne connaissance du territoire de la province et de la réalité de son tissu coopératif.

**Dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Dossier juridique et administratif comprenant :
  - Statuts juridiques de l'association ou l'entité.
  - Attestation d'ICE, si applicable.
  - Références du prestataire (Tableaux et copies des attestations de références si disponibles)
  - 2 derniers PV du conseil d'administration ou assemblée générale
  - Liste à jour des membres du bureau dirigeant
  - Attestation de régularité fiscale
  - 2 derniers rapports d'activités ou de gestion si applicable.
  - Attestation de RIB.
- Dossier spécifique du projet :
  - Présentation du prestataire (moyens technique humains et administratifs).
  - Note méthodologique et budget prévisionnel : Proposition de conception des salons et modalités de mise en œuvre, impacts attendus (avec indicateurs de mesure d'impact...).
  - Documents justifiant l'expérience dans l'organisation d'événements similaires (Vidéos, Photos ,contrats...).

Les prestataires intéressés sont invités à fournir la documentation nécessaire et suffisante dans un dossier à déposer, sous pli fermé, au Secrétaire général de la province de SIDI KACEM, division des budgets et des marchés, service des marchés.

**La date limite de dépôt est fixé au 20 juin 2025 à 15h.** Passé ce délai, aucune autre demande ne sera prise en compte. Pour toute demande de clarification veuillez contacter le numéro cité ci-dessous.

0537594938

N° 270/PC

المملكة المغربية  
وزارة الداخلية  
مجلس القيم المجتمعية  
كلية الدار  
فكرة الدار  
جماعة الدار

**إعلان بإيداع**

لبنه رئيس جماعة الدار إلى علم العموم أن مشروع تصميم التهيئة (رقم A.U.T.E 1/2025) وضابطته) لمركز الدار قد تم إيداعه بمقر الجماعة القسم التقني وذلك خلال فترة منتهى شهر واحد ابتداء من 20 يونيو 2025 وأن ملفا وسجلا سيوضعان لهذا الغرض في متناول العموم قصد إدراج ملاحظاتهم وذلك بنفس المقر وأثناء أوقات العمل الرسمية.

N° 3656/PA

Royaume du Maroc  
Chef du Gouvernement  
Royal Golf Rabat  
Dar Es Salam  
AVIS D'APPEL  
D'OFFRES OUVERT  
INTERNATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX  
N° 07/2025

Le 23/07/2025 à 11h00 heures, il sera procédé dans les bureaux de l'administration du Royal Golf Rabat Dar Es Salam (km 8, Avenue Mohammed VI, Rabat) à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert international sur offres de prix n° 07/2025 du 23/07/2025 pour l'achat de produits chimiques et para chimiques destinés au Royal Golf Rabat Dar Es Salam, en trois (03) lots :  
Lot n° 1 : Achat de produits phytosanitaires - fongicide - Insecticide - Herbicide.  
Lot n° 2 : Achat des engrais.  
Lot n° 3 : Achat d'agent mouillant et régulateur.  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot n° 1 : Un million trente mille cinq cent six (1 030 506,00) dirhams toutes taxes comprises.

- Lot n° 2 : Deux cent vingt mille huit cents (220 800,00) dirhams toutes taxes comprises.

- Lot n° 3 : Un million quatre-vingt-dix mille neuf cent vingt (1 090 920,00) dirhams toutes taxes comprises.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot n° 1 : Dix-huit Mille (18.000,00) dirhams.

- Lot n° 2 : Quatre Mille (4.000,00) dirhams.

- Lot n° 3 : Vingt Mille (20.000,00) dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux Dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 de règlement de consultation.

N° 3657/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la pêche Maritime, et du Développement Rural et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de l'Agriculture de Casablanca-Settat  
Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid  
AVIS DE LA  
CONSULTATION  
ARCHITECTURALE  
OUVERTE SIMPLIFIÉE  
N° 17/2025/DPA/  
BERRECHID DU  
23/06/2025 à 11h00

Le 23/06/2025 à 11 Heures, il sera procédé, dans la salle de la réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture de Berrechid sise à n° : 5 boulevard Moham-

med V, quartier El yousser, Berrechid, à l'ouverture des plis relatifs à la consultation architecturale ouverte simplifiée N° 17/2025/DPA/BERRECHID du 23/06/2025 pour Etudes architecturales et suivi des travaux de construction d'une unité avicole de production poulet fermier au profit de la coopérative Amal Ouled Mbarek relevant de la commune territoriale de Laghmiyine, dans le cadre du projet de l'agriculture solidaire nouvelle génération « Intensification durable des systèmes de production et promotion de l'entrepreneuriat des jeunes au niveau de la commune territoriale Laghmiyine, province de Berrechid. ».

Le dossier de la consultation architecturale ouverte simplifiée doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le budget prévisionnel maximum, Hors taxe, pour l'exécution des travaux à réaliser est de : 910.000,00 DH HT (Neuf-cent dix-mille Dirhams Hors Taxes). Le contenu, la présentation et le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 103 à 105 du décret relatif aux marchés publics.

Conformément aux dispositions de l'article 105 du décret n°2.22.431, les plis sont au choix des architectes :

- Soit déposés, contre récépissé dans le bureau du maître d'ouvrage indiqué dans l'avis de la consultation architecturale ouverte ;
  - Soit envoyés, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
  - Soit remis, séance tenante, au président de jury de la consultation architecturale au début de la séance, et avant l'ouverture des plis ;
- Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 07 du règlement de consultation.

N° 3658/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL  
KHENIFRA  
PROVINCE DE BENI  
MELLAL  
COMMUNE OULED  
YAICH  
AVIS D'APPEL D'OFFRE  
OUVERT SIMPLIFIÉ SUR  
OFFRE DE PRIX  
N° : 08 /CTOY/2025

Le 19/06/2025 à onze heures, Il sera procédé, dans la salle de réunion de la commune Ouled yaich province de Beni Mellal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix N° :08/CTOY/2025 en date du 19/06/2025, pour : CREUSEMENT D'UN FORAGE D'EXPLOITATION A LA COMMUNE OULED YAICH PROVINCE BENI MELLAL.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics : [www.marchespu-](http://www.marchespu-)

blics.gov.ma .  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 3400.00 DHS (trois mille quatre cent dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 173 460,00dhs (cent soixante-treize mille quatre cent soixante dirhams 00 cts)JTTC.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 8 du règlement de consultation.

N° 3659/PA

ROYAUME DU MAROC  
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique  
Avis d'Appel d'Offres OuvertNational simplifié sur Offres de prix N°18/2025/AMEE RESERVE AUX TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES INSTALLEES AUX MAROC Y COMPRIS LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS

Le 17 juin2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), sis à Espace les Patios, 1er étage angle avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix N° 18/2025/AMEE pour la réalisation d'un marché concernant la «Fourniture du matériel pédagogique pour la formation des professionnels».

Lieu d'exécution :Représentation de l'AMEE à Marrakech Rue EL Machaar El Haram Issil Marrakech  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Trois cent quarante-huit milleDirhamsToutesTaxes Comprises (348.000,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Cinq mille dirhams (5 000,00 DH) : cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adres-

sewwww.marchespublics.gov.ma

Dépôt des prospectus :  
Les prospectus exigés par le dossier d'appels d'offres peuvent :

- 1- Soit être déposés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis dans les bureaux de l'AMEE à Rabat ou ;
- 2- Soit être remis au Président de la commission d'ouverture des plis séance tenante ; conformément aux stipulations de l'article 37 du décret n° 02-22-du 08 mars 2023 relatif aux marchés publics.

3- Soit être déposés par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du même décret.

Le dépôt des prospectus est effectué dans les conditions prévues à l'article 37 du décret précité.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 10-11-12-13 du règlement de consultation.

N° 3660/PA

ROYAUME DU MAROC  
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique  
Avis d'Appel d'Offres Ouvertnational sur Offres de prix N°20/2025/AMEE

Le 30 juin2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), sis à Espace les Patios, 1er étage angle avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix N°20/2025/AMEE pour la réalisation d'un marché concernant «La conception, le développement et la mise en place d'une plateforme digitale d'efficacité énergétique».

Lieu d'exécution :  
- Siège de l'AMEE à Rabat : Espace les patios au 1er étage, coin Av Annakhil et Av Ben Barka Hay Riad - Rabat

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Sept cent vingt mille dirhams toutes taxes comprises. (720 000,00 DH TTC)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : DixMille dirhams (10000,00 DH) : cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse:[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues

par les articles 9-10-11-12du règlement de consultation.

N° 3661/PA

ROYAUME DU MAROC  
Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique  
Avis d'Appel d'Offres OuvertNational simplifié sur Offres de prix N°21/2025/AMEE RESERVE AUX

TRES PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES INSTALLEES AUX MAROC Y COMPRIS LES JEUNES ENTREPRISES INNOVANTES, AUX COOPERATIVES, AUX UNIONS DE COOPERATIVES ET AUTO-ENTREPRENEURS

Le 17 juin2025 à partir de 10 heures, il sera procédé, dans les bureaux de l'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE), sis à Espace les Patios, 1er étage angle avenue Annakhil et Avenue Ben Barka, Hay Riad Rabat, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national simplifié sur offres des prix N° 21/2025/AMEE pour la réalisation d'un marché concernant la «Fourniture, l'installation et la mise en service d'un banc didactique de formation composé d'une chambre froide négative et d'un climatiseur multisplit avec système de récupération des fluides frigorigènes».

Lieu d'exécution :Représentation de l'AMEE à Marrakech Rue EL Machaar El Haram Issil Marrakech  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cinq cent soixante-dix mille Dirhams-ToutesTaxes Comprises (570 000,00 DH TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Huit mille dirhams (8 000,00 DH) : cette caution devra être constituée au niveau du Portail Marocain des Marchés publics.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 chaabane 1444 du (08 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse:[www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Dépôt des prospectus :  
Les prospectus exigés par le dossier d'appels d'offres peuvent :

- 1- Soit être déposés au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis dans les bureaux de l'AMEE à Rabat ou ;
- 2- Soit être remis au Président de la commission d'ouverture des plis séance tenante ; conformément aux stipulations de l'article 37 du décret n° 02-22-du 08

mars 2023 relatif aux marchés publics.

3- Soit être déposés par voie électronique conformément aux dispositions de l'article 135 du même décret.  
Le dépôt des prospectus est effectué dans les conditions prévues à l'article 37 du décret précité.

Les pièces justificatives à fournir, sont celles prévues par les articles 10-11-12-13 du règlement de consultation.

N° 3662/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE  
D'OUARZAZATE  
SECRETARIAT GENERAL  
DIVISION DU BUDGET  
ET MARCHES  
SERVICE DES MARCHES  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
SUR OFFRES DE PRIX  
N°11/INDH/2025

Le 03juillet 2025 à (10 h) Dix heures, il sera procédé, dans la salle des réunions du secrétariat général de la province d'Ouarzazate, sis à Avenue Mohamed VI, Ouarzazate à l'ouverture des plis relative à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix:pour L'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES POUR LE TRANSPORT DES PERSONNES ATTEINTES D'INSUFFISANCE RENALE AU NIVEAU COMMUNES IGHREM NOUGDAL, TIDILL, SKOURA AHL OUST ET IDESSANE - PROVINCE D'OUARZAZATE-

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de768000,00dhs (SEPT CENT SOIXANTE HUIT MILLE DIRHAMS ET ZERO CENTIME)JTTC.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de-Quinze Mille Dirhams(15000,00 Dhs).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret 2-22-431 du 08 Mars 2023 relatif aux marchés publics et du chapitre 4 de l'Arrêté du ministre délégué de l'économie et des finances n° 1692-23 du 4 hijja 1444 (23 juin 2023).

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

LES PROSPECTUS DOIVENT ETRE DEPOSES A LA DIVISION DU BUDGET ET MARCHES AU PLUS TARD LE 02/07/2025 A 16H30, OU REMIS SEANCE TENANTE AU PRESIDENT DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 9 du règlement de la consultation.

N° 3663/PA

Royaume du Maroc  
Fédération Royale  
Marocaine de Golf  
Royal Golf Rabat  
Dar Es Salam  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT

N° 03/2025/PR.RGDES  
Le 26/06/2025 à 11 heures,  
il sera procédé dans les bu-  
reaux de l'administration  
du Royal Golf Rabat Dar Es  
Salam (km 8, Avenue Mo-  
hammed VI, Rabat) à l'ou-  
verture des plis relatifs à  
l'appel d'offres ouvert sur  
offres de prix concernant les  
travaux de construction des  
départs, greens et bunkers  
du parcours vert extension  
au Royal Golf Dar Es  
Salam, en lot unique.

Le dossier d'appel d'offres  
peut être retiré aux bureaux  
de l'administration du  
Royal Golf Rabat Dar Es  
Salam.  
Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
quatre-vingt mille dirhams  
(80 000,00 dhs) dirhams  
L'estimation des coûts des  
prestations établie par le  
maître d'ouvrage est fixé à  
la somme de : Sept million  
treize mille cent sept di-  
rhams toutes taxes com-  
prises (7 013 107,00 Dhs  
TTC).

Les documents techniques  
(analyses) exigées par le  
dossier d'appel d'offres doi-  
vent être déposés au service  
des marchés du Royal Golf  
Rabat Dar Es Salam (km 8,  
Avenue Mohammed VI,  
Rabat) au plus tard le  
25/06/2025 à 14h00 ou  
remis, séance tenante, au  
président de la commission  
d'ouverture des plis  
Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret n° 2-22-431  
du 15 chaabane 1444 (8  
mars 2023) relatif aux mar-  
chés publics.

Les concurrents peuvent :  
- Soit les envoyer, par cour-  
rier recommandé avec ac-  
cusé de réception aux  
bureaux précités ;  
- Soit déposer contre récé-  
pissé leurs plis dans les bu-  
reaux de l'administration  
du Royal Golf Rabat Dar Es  
Salam ;  
- Soit les remettre au pré-  
sident de la commission  
d'appel d'offres au début de  
la séance et avant l'ou-  
verture des plis.

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 9 de règlement  
de consultation.

N° 3664/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
REGION CASABLANCA  
SETTAT  
PROVINCE DE  
SIDI BENNOUR  
CERCLE DE ZEMAMRA  
CIADAT DES GHNADRA  
C.T LAGHNADRA  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE  
N° 02/2025 (Séance  
publique)

le mercredi 25/06/2025, à  
11.00 Heures, Il sera pro-  
cédé dans les bureaux de  
Monsieur le Président de la  
Commune LAGHNADRA à  
l'ouverture des plis relatif  
à l'appel d'offres ouvert  
simplifié sur offre de prix  
pour : Travaux de construc-  
tion des murs de clôture  
des cimetières des douars

mers lahjar et ouledaoui à  
la commune laghnadra  
Il est obligé de télécharger le  
dossier à partir du portail  
des marchés de l'Etat  
www.marchespublics.gov.  
ma.

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à : mille neuf  
cents dirhams (1900 ,00  
DHS)  
- L'estimation du coût des  
prestations est fixée à :  
QUATRE VINGT DIX  
NEUF MILLE NEUF  
CENT DHS TTC. (99900,00  
DHS).

• Le contenu ainsi que la  
présentation des dossiers  
des concurrents doivent  
être conformes aux disposi-  
tions des articles de 30 au  
34 du décret n° 2.22.431 pré-  
cité.

• Les concurrents doit en-  
voyer les dossiers par cour-  
rier électronique via le  
portail des marchés pu-  
blics. www.marchespu-  
blics.gov.ma.

• Et vu l'Arrêté du ministre  
délégué auprès de la minis-  
tre de l'économie et des fi-  
nances, chargé du budget  
n° 1692-23 du 4 hja 1444 (23  
juin 2023) relatif à la déma-  
térialisation des procé-  
dures, des documents et  
des pièces relatifs aux mar-  
chés publics

• Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 4 du règlement  
de la consultation.

N° 3665/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE LA SANTE ET  
DE LA PROTECTION  
SOCIALE  
Préfecture  
d'arrondissement  
HAY HASSANI  
Centre hospitalier HAY  
HASSANI  
HOPITAL AL HASSANI  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT SUR  
OFFRES DE PRIX  
N°07/2025

Le 01/07/2024 à 10h11 sera  
procédé à la salle des ré-  
unions, au siège de la  
commune Harbil à l'ou-  
verture des plis relatifs aux ap-  
pels d'offres ouvert  
simplifié sur offres de  
prix suivants : AO n°  
08/2025 à 11 heures  
OBJET ETUDE TECH-  
NIQUE ET SUIVI DES DES  
TRAVAUX DES PISTE RE-  
LIANT LA RN7ET DOUAR  
EL HAJ ABDELALI SUR  
4,50 KM, et LA PISTE DU  
DOUAR NZALET DERB  
ET LA ROUTE RELIANT  
DOUAR AIT BOUCHENT  
ET DOUAR EL MOUIH  
SUR 2.900 KM, et LA PISTE  
RELIANT LA RN7 ET  
DOUAR AIT MESSOUD  
SUR 1.10KM.

L'estimation des coûts des  
prestations, établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : SOIXANTE  
TROIS MILLE SIX CENT  
DHS 00 CTS TTC (63600,00  
DHS TTC).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 1200,00 dhs (mille deux  
cent dirhams).

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du portail des marchés pu-  
blics : www.marchespu-  
blics.gov.ma

-L'estimation des coûts des  
prestations est fixée comme  
suit : 818 400,00 DHS TTC  
(huit cent dix-huit mille  
quatre cent dirhams zéro  
centime TTC)

-Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 3000,00 DHS (trois mille  
dirhams)

Le contenu, la présentation  
ainsi que le dépôt des do-  
ssiers des concurrents doi-  
vent être conformes aux  
dispositions des articles 30  
à 34 du décret relatif aux  
marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser leurs dossiers par  
voie électronique dans le  
portail des marchés publics  
accessible à l'adresse  
www.marchespublics.gov.  
ma

La documentation tech-  
nique exigée par le dossier  
d'appel d'offres doivent  
être déposés au bureau des  
marchés du Centre hospitali-  
er préfectoral HAY HAS-  
SANI CASABLANCA  
(Hôpital AL Hassani : sis  
angle Bd BouchaibReddad  
et bd oued sebouOulfa Ca-  
sablanca), au plus tard le  
jour ouvrable précédant la  
date d'ouverture des plis ou  
remis séance tenante au  
président de la commission  
d'ouverture des plis  
Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 8 du règlement  
de consultation.

N° 3666/PA

ROYAUME DU MAROC  
WILAYA DE LA REGION  
DE MARRAKECH SAFI  
PREFECTURE  
MARRAKECH  
CERCLE BOUR  
CAIDAT HARBIL  
COMMUNE HARBIL  
DIRECTION  
DES SERVICES  
DIVISION DES AFFAIRES  
T/1/E/5  
SERVICE DES MARCHES  
ET TRAVAUX  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT SIMPLIFIE SUR  
OFFRE DE PRIX  
N° : 08/2025

Réservé aux très petites-  
petites et moyennes  
entreprises nationales,  
Coopératives, unions  
de coopératives et auto-  
entrepreneurs

Le 25/06/2025 à 11 heures,  
il sera procédé à la salle des  
réunions, au siège de la  
commune Harbil à l'ou-  
verture des plis relatifs aux ap-  
pels d'offres ouvert  
simplifié sur offres de  
prix suivants : AO n°  
08/2025 à 11 heures

OBJET ETUDE TECH-  
NIQUE ET SUIVI DES DES  
TRAVAUX DES PISTE RE-  
LIANT LA RN7ET DOUAR  
EL HAJ ABDELALI SUR  
4,50 KM, et LA PISTE DU  
DOUAR NZALET DERB  
ET LA ROUTE RELIANT  
DOUAR AIT BOUCHENT  
ET DOUAR EL MOUIH  
SUR 2.900 KM, et LA PISTE  
RELIANT LA RN7 ET  
DOUAR AIT MESSOUD  
SUR 1.10KM.

L'estimation des coûts des  
prestations, établie par le  
maître d'ouvrage est fixée à  
la somme de : SOIXANTE  
TROIS MILLE SIX CENT  
DHS 00 CTS TTC (63600,00  
DHS TTC).

Le cautionnement provi-  
soire est fixé à la somme de  
: 1200,00 dhs (mille deux  
cent dirhams).

Le dossier d'appel d'offres  
doit être téléchargé à partir  
du site du portail électro-  
nique des marchés publics,  
suivant : www.marchespu-  
blics.gov.ma.

Le contenu ainsi que la pré-  
sentation des dossiers des  
concurrents doit être  
conformes aux dispositions  
des articles du 30 à 34 du  
décret n° 2-22-431 relatif  
aux marchés publics.  
Les concurrents doivent dé-  
poser électroniquement via  
la plate -forme du portail  
des marchés public de l'état  
: www.marchespublics.  
gov.ma

Les pièces justificatives à  
fournir sont celles prévues  
par l'article 5 du règlement  
de consultation.

N° 3667/PA



**Royaume du Maroc**  
Ministère de l'Éducation Nationale  
du Présecondaire & des Sports  
ACADEMIE REGIONALE D'ÉDUCATION ET DE FORMATION  
REGION RABAT SAËE KÉNITRA  
Direction provinciale de Kénitra  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° : 42/DPK/2025  
SEANCE PUBLIQUE

Le lundi 30 juin 2025, à partir de 10h00 du matin, il sera procédé, dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de Kénitra, sis à rue Abdoulaye Bostaleh, quartier Mimosa - Kénitra, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix suivant :

N° de l'appel d'offres	Objet	Estimation en DHS TTC	Montant de la caution provisoire
42/DPK/2025	Travaux de construction de 104 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la Direction Provinciale de Kénitra, répartis en neuf (09) lots séparés, comme suit :		
	• Lot n° 01 : Travaux de construction de 06 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans des établissements primaires relevant de la commune de Medhia - Province de Kénitra.	-Lot n° 01: 1 439 988,00 Dhs TTC (un million quatre cent trente-neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit dirhams TTC)	-Lot n° 01: 25 000,00Dhs (vingt-cinq mille dirhams)
	• Lot n° 02 : Travaux de construction de 15 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans les établissements primaires relevant de la commune de AamerSella - Province de Kénitra.	-Lot n° 02: 3 599 988,00 Dhs TTC (Trois millions cinq cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-huit dirhams TTC)	-Lot n° 02: 60 000,00Dhs (Soixante mille dirhams)
	• Lot n° 03 : Travaux de construction de 10 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans les établissements primaires relevant des communes : Aarboua et Oued Lmakhazen - Province de Kénitra.	-Lot n° 03: 4 355 112,43 Dhs TTC (Quatre millions trois cent cinquante-cinq mille cent douze dirhams quarante-trois centimes TTC)	-Lot n° 03: 70 000,00Dhs (Soixante-dix mille dirhams)
	• Lot n° 04 : Travaux de construction de 22 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans les établissements primaires relevant des communes : Choufoua, et Sidi BoukherLhaj, - Province de Kénitra.	-Lot n° 04: 5 242 247,70 Dhs TTC (cinq millions deux cent quarante-deux mille deux cent quarante-sept dirhams et soixante-dix centimes TTC)	-Lot n° 04: 90 000,00Dhs (Quatre-vingt-dix mille dirhams)
	• Lot n° 05 : Travaux de construction de 27 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans les établissements primaires relevant de la commune de : MOGRANE, - Province de Kénitra.	-Lot n° 05: 6 481 390,80 Dhs TTC (Six millions quatre cent quatre-vingt et un mille trois cent quatre-vingt-dix dirhams quatre-vingts centimes)	-Lot n° 05: 100 000,00Dhs s (Cent mille dirhams)
	• Lot n° 06 : Travaux de construction de 27 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans les établissements primaires relevant des communes de : BHARA OULED AYAD et LALLA MIMOUNA, - Province de Kénitra.	-Lot n° 06: 6 479 853,66 Dhs TTC (six millions quatre cent soixante-dix-neuf mille huit cent cinquante-trois dirhams soixante-six centimes TTC)	-Lot n° 06: 100 000,00 Dhs (Cent mille dirhams)
	• Lot n° 07 : Travaux de construction de 29 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans les établissements primaires relevant des communes de : Souk TletGharb et Bensansour, - Province de Kénitra.	-Lot n° 07 : 6 960 400,00 Dhs TTC (six millions neuf cent soixante mille quatre cent huit dirhams TTC)	-Lot n° 07: 120 000,00 Dhs (Cent vingt mille dirhams)
	• Lot n° 08 : Travaux de construction de 31 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans les établissements primaires relevant des communes de : Souk LarbaalGharb et Bni Malek, - Province de Kénitra.	-Lot n° 08: 7 439 978,40 Dhs TTC (sept millions quatre cent trente-neuf mille neuf cent soixante-dix-huit dirhams et quarante-centimes TTC)	-Lot n° 08: 130 000,00 Dhs (Cent trente mille dirhams)
	• Lot n° 09 : Travaux de construction de 09 salles de classe et de leurs blocs sanitaires pour l'enseignement préscolaire dans les établissements primaires relevant de la commune MNASRA - province de Kénitra.	-Lot n° 09: 2 160 168,00 Dhs TTC (Deux millions cent soixante mille cent soixante-huit dirhams TTC)	-Lot n° 09: 38 000,00 Dhs (Trente-huit mille dirhams)

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.  
Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 271/PC

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS  
ACADEMIE  
REGIONALE  
DE L'ÉDUCATION ET  
DE LA FORMATION  
REGION RABAT  
SALE KENITRA  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE SIDI SLIMANE  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié n°  
16/DPSS/2025

Le jeudi 19 juin 2025 à dix heures 00 minutes (10h00min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 16/DPSS/2025 pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES MURS DE CLOTURE AU COLLEGE IBN YASSINE A LA VILLE DE SIDI YAHYA A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : deux cent cinquante-deux mille dirhams TTC (252 000,00 dh TTC).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : quatre mille Dirhams (4 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 3668/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE,  
DU PRÉSCOLAIRE ET  
DES SPORTS  
ACADEMIE  
REGIONALE  
DE L'ÉDUCATION ET  
DE LA FORMATION  
REGION RABAT SALE  
KENITRA  
DIRECTION  
PROVINCIALE  
DE SIDI SLIMANE  
Avis d'appel d'offres  
ouvert simplifié n°  
17/DPSS/2025

Le jeudi 19 juin 2025 à dix heures 30 minutes (10h30min) du matin, il sera procédé dans la salle des réunions au siège de la direction provinciale sise à : Avenue Hassan II à Sidi Slimane, à l'ouverture des

plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix n° 17/DPSS/2025 pour TRAVAUX D'AMENAGEMENT DES MURS DE CLOTURE DES ETABLISSEMENTS SCOLAIRES PRIMAIRES A LA PROVINCE DE SIDI SLIMANE

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : un million-cinquante mille six cent dix-huit Dirhams TTC (1 050 600,00 dh TTC).

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : quinze mille Dirhams (15 000,00 dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 05 du règlement de consultation.

N° 3669/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL  
PROVINCIAL D'AZILAL  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE N° : 11 /2025  
/BP/PAZ

Le 20 Juin 2025 à 10 heures il sera procédé dans le bureau du président du conseil provincial à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix, pour : "Achat de produits de vaccination pour le compte du Conseil provincial d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : cinq Mille Dirhams (5.000,00 Dh). L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent soixante-sept Mille cent vingt-huit Dirhams, 40 Cts (267 128,40 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail

des marchés publics Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B: Ce marché est réservé à la très petite, petite et moyenne entreprise, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 3670/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL  
PROVINCIAL D'AZILAL  
AVIS D'APPELS  
D'OFFRES OUVERT  
SIMPLIFIE N°:  
13/2025/B.P/PAZ

Le 20 Juin 2025 à 11 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix, pour : "Electricification des DAR saniaa Tabant et Anergui, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Neuf cent dirhams, 00 Cts (900, 00 DH).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quarante-huit mille neuf-cent dix-huit, 00 Cts (48 900,00 DH).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B: Ce Marché est réservé à la très petite, petite et Moyenne entreprise, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 3671/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
NATIONAL OUVERT  
N° :15/2025/BP/PAZ

Le 30 Juin 2025 à 10 heures il sera procédé, dans le bureau de Monsieur le Président du Conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres sur offres de prix pour :

"Équipement des sièges des groupements des collectivités locales aux CTS : Azilal, bzou, demnate et ouaouzerth :

-Acquisition de petit matériel pour le bureau d'hygiène

-Acquisition de matériel pour la morgue

-Acquisition de matériel pour le captage et réservation des animaux

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des Services du Conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : quatre Cent quatre-vingt-six Mille sept cent vingt Dirhams, 00 Cts (486 720,00 Dh).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret N° 2-22-431 du 15 Chaaban 1444 (8/03/2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail des marchés publics

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N.B/ Ce marché est réservé à la très petite, petite et moyenne entreprise, aux coopératives et aux unions de coopératives.

N° 3673/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE  
DE L'INTERIEUR  
PROVINCE D'AZILAL  
CONSEIL PROVINCIAL  
D'AZILAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL  
N°17/2025/BP/PAZ

Le 30 Juin 2025 à 12 heures il sera procédé, dans les bureaux de Monsieur le Président du conseil Provincial d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs aux appels d'offres ouvert national sur offres de prix pour : Travaux de reconstruction des quartiers sous équipés et aménagement des espaces verts à la C.T Afouer Province Azilal :

Travaux d'aménagement des pistes et construction des routes aux douars Bouklat et Tighboula

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau du Directeur Général des services au conseil Provincial d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'état [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma)

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : dix-huit mille dirhams (18.000,00Dh)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Neuf cent vingt-neuf mille quatre-vingt-huit dirhams (929 088,00 DH)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n° 2-22-431 du 15 chaaban 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics.

Les concurrents doivent déposer leurs plis par voie électronique dans le portail du marché publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation

N° 3674/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports

Académie Régionale d'Éducation et de Formation Marrakech Safi  
Direction Provinciale d'El Kelaa des Sraghna  
Service des Affaires Administratives et Financières

Avis d'appel d'offres ouvert simplifié Sur offres des prix N°26/KS/2025

Le 17/06/2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna, sise à Boulevard Youssef Ibn Tachafine, El Kelaa des Sraghna à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres des prix N°

:26/ KS/2025, repartit en Deuxlots:

- Lot 1 : Contrôle technique et suivi des travaux de construction du lycée collégial Omar El Khayyam à la commune El Attaouia, province El Kelaa des Sraghna;

- Lot 2 : Contrôle technique et suivi des travaux d'extension de Cinq (5) écoles primaires et quatre (4) lycées collégiaux relevant de la direction provinciale d'El Kelaa des Sraghna.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

• L'estimation des coûts des prestations établit par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de :

- Lot 1 : (120 000,00 DH) Cent vingt mille dirhams ;

- Lot 2 : (108 000,00 DH) Cent huit mille dirhams.

• Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de :

- Lot 1 : (2400,00 DH) Deux mille quatre cent dix-huit dirhams ;

- Lot 2 : (2 000,00 DH) Deux Mille dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 du 15 chaabane1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

N° 3675/PA

**AVIS DE CONSTITUTION**  
« RIHLA BHAITAR EXPRESS »

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 22/05/2025, il a été établi les statuts d'une société à Responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :  
Dénomination : « RIHLA BHAITAR EXPRESS »  
SARL D'ASSOCIE UNIQUE  
Objet social : la société a pour objet : Transport de marchandises pour le compte d'autrui; Transport national et international de marchandises; Prestations et services logistique, messagerie, ramassage et distribution; Import, export;  
Siège social : N°276 BD IBN TACHEFINE 3EME ETAGE, CASABLANCA  
Durée : 99 ans  
Capital social : le capital social est fixé à la somme de cent mille (100 000,00) dirhams  
Année sociale : l'année sociale commence le 01/01 et finit le 31/12  
Gérance : Mr BHAITAR ABDERRAHIM, titulaire de la C.L.N N°HA33654  
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de Commerce de Casablanca le 04/06/2025 sous le n°680273 du Registre de Commerce.

N° 3676/PA

Royaume du Maroc  
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Territoriale et des Eaux et Forêts  
Direction Régionale de l'Agriculture de Beni-Mellal\_Khénifra  
Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N° 24/2025  
(APPEL D'OFFRES RÉSERVÉ AUX TRÈS PETITES, PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES, AUX COOPÉRATIVES, AUX UNIONS DE COOPÉRATIVES ET AUX AUTO-ENTREPRENEURS)  
Le Lundi 30 Juin 2025 à 10 heures, il sera procédé dans la salle de réunion de la Direction Provinciale de l'Agriculture d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert national sur offres des prix n° 24/2025 du 30/06/2025 pour objet : Travaux d'aménagement hydro-agricole au niveau de la commune territoriale Bin El Ouidane, Cercle d'Ououizeght, Province d'Azilal.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés Publics accessible à l'adresse : [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Un million huit cent quatre-vingt-un mille neuf cent soixante dirhams (1 881 960,00 dhs)  
Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : Trente mille Dirhams (30 000,00 dhs)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 2.22.431 relatifs aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de consultation.

N° 3677/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
PROVINCE D'AZILAL  
PACHALIK D'AZILAL  
COMMUNE D'AZILAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° :08/2025 /C.AZ

Le Lundi 07 Juillet 2025 à 11 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres nationale sur offres de prix pour : AMENAGEMENT ET REHABILITATION DU COMPLEXE SPORTIF ET DE LA SALLE COUVERTE ET LEUR ANNEXE A LA VILLE D'AZILAL.

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 45 000,00dhs (quarante cinq mille dirhams)  
L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : 2 370 576,00 dhs (Deux millions trois cent soixante dix mille cinq cent soixante seize dirhams, 00 centimes.).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°02-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leur dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et ce avant la date d'ouverture des plis;  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 3678/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION BENI MELLAL KHENIFRA  
PROVINCE D'AZILAL  
PACHALIK D'AZILAL  
COMMUNE D'AZILAL  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT  
N° :09/2025/C.AZ

Le Lundi 07 Juillet 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle des réunions de la commune d'Azilal à l'ouverture des plis relatifs

à l'appel d'offres nationale sur offres de prix pour : ETUDES TECHNIQUES ET SUIVI DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE UNITE HOTELIERE A LA COMMUNE D'AZILAL.  
Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au bureau de chef de la division technique de la commune d'Azilal, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés publics <http://www.marchespublics.gov.ma>.

Le cautionnement provisoire est fixé à un montant de 3.000,00dhs (Trois mille dirhams)

L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de 160 000,00 dhs (Cent soixante mille dirhams, 00 centimes.).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n° 02-22-431 relatif aux marchés publics. Les concurrents doivent déposer leur dossiers sous format électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) et ce avant la date d'ouverture des plis;  
Une visite des lieux est prévue le 30/06/2025 à 11 heures tél 0661245933  
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 2 du règlement de consultation.

N° 3679/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAOURIRT  
CERCLE DE TAOURIRT  
CAIDAT DE MELG EL OUIDANE  
COMMUNE DE MELG EL OUIDANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°:03/2025  
(Séance Publique)

Le07/07/2025 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la commune de MELG EL OUIDANE (Au bureau du Président de la commune de MELG EL OUIDANE), CENTRE MELG EL OUIDANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre national sur offre de prix relatif aux travaux :

- ELECTRIFICATION 1ere CATEGORIE DE 9 FOYERS SIS DOUAR OULED LAFKIR LARBAA ET DOUAR OULED ALI BNI OUKIL ET MODIFICATION LIGNE BT DOUAR OULED MHAMED BNI OUKIL.

A LA COMMUNE DE MELG EL OUIDANE PROVINCE DE TAOURIRT. LOT UNIQUE  
Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à deux mille sept cent dix-huit dirhams (2718 Dh) T.T.C.  
L'estimation du coût des prestations établies à cet effet est fixée à la somme de :Cent trente-cinq mille neuf

cent quarante-cinqdirhams virgule Vingt-huit centime.(135945,28Dh) T.T.C.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 3680/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
PROVINCE DE TAOURIRT  
CERCLE DE TAOURIRT  
CAIDAT DE MELG EL OUIDANE  
COMMUNE DE MELG EL OUIDANE  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL  
N°:04/2025  
(Séance Publique)

Le08/07/2025 à 10 heures, il sera procédé, au siège de la commune de MELG EL OUIDANE), CENTRE MELG EL OUIDANE à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offre national sur offre de prix relatif aux travaux :  
Extension du réseau d'électricité au douar Ouled Zaid-Larbba  
A LA COMMUNE DE MELG EL OUIDANE. PROVINCE DE TAOURIRT. LOT UNIQUE.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Le cautionnement provisoire est fixé à Cinq mille

neuf cents dirhams (5900Dh) T.T.C.

L'estimation du coût des prestations établi à cet effet est fixée à la somme de :Deux cent quatre-vingt-dix-sept mille sept cent trente-trois dirhams virgule quatre-vingt-douze centime.(297733.92Dh) T.T.C.  
Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 15 Chaabane 1444 (08 Mars 2023), relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues à l'article 5 du règlement de la consultation.

N° 3681/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
REGION MARRAKECH SAFI  
PROVINCE DE SAFI  
CERCLE ABDA  
CAIDAT LABKHATI  
COMMUNE LABKHATI  
AVIS DE CORRECTION D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONALE  
N°:02/2025,03/2025 et 04/2025 (Séance publique)

Le mardi 17 juin 2025 à 11.00 Heures,12.00 heures et 13.00 heures, il sera procédé dans les bureaux de Monsieur le Président de la Commune LABKHATI à l'ouverture des plis relatif aux appels d'offres ouvert sur pour : n°02/2025 ; Travaux d'aménagement de la piste reliant douar grawa laatamna et grawa ouled homman passant par douar ouled slama ,- 03/2025 Travaux de construction du mur de clôture pour la cimetière au douar oulad hamdane et 04/2025 Travaux de

construction de la piste reliant douar m'barek chaidmi et aazib boussouni au niveau de la commune labkhati province de Safi .

• Les dossiers d'appels d'offre doit être téléchargés à partir du portail des marchés publics [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma).

\* Le dossier n°02/2025

• Le cautionnement provisoire est fixé à sept mille huit cents dhs (7800.00 DHS)

• L'estimation du coût des prestations est fixée à : TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX MILLE DEUX CENT QUATRE-VINGT-DEUX DHS TTC. (390282.00 DHS).

\* Le dossier n°03/2025

• Le cautionnement provisoire est fixé à CINQ-MILLE DHS (5000.00DHS)

• L'estimation du coût des prestations est fixée à DEUX CENT SOIXANTE ET UN MILLE CINQ CENTS DHS TTC. (261500.00 dhs )

\* Le dossier n°04/2025

• Le cautionnement provisoire est fixé à QUATRE MILLE DHS (4000.00 DHS)

• L'estimation du coût des prestations est fixée à CENT QUATRE-VINGT-DIX-NEUF MILLE HUIT CENT QUTRE -VINGT-TREIZE DIRHAMS ET SOIXANTE CENTIMES (199893.60 DHS)

• Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 31, 32,33 et 34 du décret n° 2-22-431 relatif aux marchés publics.

• Les concurrents peuvent déposer leur plis par voie électronique au [www.marchespublics.gov.ma](http://www.marchespublics.gov.ma) conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et du finance 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

N° 3682/PA

ROYAUME DU MAROC  
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR  
WILAYA REGION GUELMIM-OUED NOUN  
PROVINCE DE GUELMIM  
COMMUNE DE GUELMIM  
DIVISION DES AFFAIRES FINANCIERES ET BUDGET  
BUREAU DES MARCHES

**AVIS RECTIFICATIF**

Le Président de la Commune de Guelmim informe le public que L'Avis d'appels d'offres national ouvert suivant :

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
08/2025	ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE GUELMIM	24/06/2025 à 10 h

Publié le : 31 Mai-1 juin 2025 au journal LIBERATION n°10525, est rectifié et modifié comme suit :

N° d'appel d'offre	Objet	Date d'ouverture des Plis
08/2025	ACHAT DE MATERIEL D'ENTRETIEN D'ECLAIRAGE PUBLIC POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE GUELMIM	30/06/2025 à 10 h

N° 3683/PA

Sté « SOBICO PROMO-SARL

Société à Responsabilité Limitée Au Capital Social de 100.000,00Dhs  
200 AV NIL BLOC 24 CD CASABLANCA  
Le Transfert du siège social, La Cession de Parts Sociales, La Démission des fonctions des Co-Gérants, La Nomination d'un nouveau Gérant Unique, La Transformation de la forme Juridique et Lamise à Jour des Statuts

-Au terme des Procès-verbaux de L'AGE de la société\* SOBICO PROMO\*S.A.R.L A.U du 02/05/2025 enregistré Le 07/05/2025, les associés de ladite société ont décidé ce qui suit :

\* Le Transfert du siège social de la société \* SOBICO PROMO \*S.A.R.L du : 200 AV NIL BLOC 24 CD CASABLANCA à l'adresse suivante : RESIDENCE AL AMANE, GH 20, IMM 193, ETAGE 2, N° 13, AIN SEBAA CASABLANCA

\* La Cession de ( 1.000 Parts) dans la société par :

\* Les Cédants : Mr SOUBHI MUSTAPHA (500) Parts sociales

\* Les Cédants : Mr KHANATI MUSTAPHA (500) Parts sociales

\* Le Cessionnaire: Mr NABIL AZIZ (1.000) Parts sociales

\* La démission de Mr SOUBHI MUSTAPHA et Mr KHANATI MUSTAPHA de leurs fonctions de Co-Gérants dans la société « SOBICO PROMO » S.A.R.L

\* La Nomination de Mr NABIL AZIZ en tant que nouveau Gérant Unique de la société \* SOBICO PROMO \*S.A.R.L

\* La Transformation de la forme Juridique de la Société d'une S.A.R.L en S.A.R.L.A.U

\* La Modification des articles 1, 4, 6, 7 et 15 (articles 8 et 17 dans les nouveaux statuts)

\* La Mise à Jour des statuts ( suite aux différentes modifications )

Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 04/06/2025 Sous N°975035 dont R.C N° 363.889/Casablanca. POUR EXTRAIT ET MENTION LA GERANCE

N° 3684/PA

Sté MID EAST TASKS SARLAU

Société à responsabilité limitée d'associé unique au capital de «100.000,00 Dhs  
Siège social: Résidence Prima Office N°105 Apt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier - Casablanca-  
Avis de Constitution de société

Au terme d'un acte sous seing privé en date du 13/05/2025 à Casablanca, il a été établi les statuts de la société à responsabilité limitée d'associé unique dont les caractéristiques sont les suivants :-objet: la société a pour objet directement, l'Entrepreneur de surveillance et protection -Entretien et installation d'équipements électriques et de sécurité-Fournit des solutions et un soutien pour la mise en œuvre de solutions d'inspection et de détection dans le domaine de la sécurité des aéroports, des ports, de la protection des installations essentielles et de la sécurité des frontières-Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières, financières se rattachant directement ou indirectement à l'objet social, et ce, tant par l'intervention directe, que par la création ou la prise de participation dans d'autres sociétés, existantes ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe. Dénomination : « Sté MID EAST TASKS SARLAU», -Siège: Prima Office N°105 Apt 16 Etage 3 Angle Mostafa Maani Et 11 Janvier, Casablanca -Durée : 99 ans.-Capital : 100.000,00 DHS souscrits en numéraire et divisé en 1000 parts de 100,00 DHS répartie comme suite :

- Sté MIDDLE EAST TASKS: 1000 Parts. -Gérance : La société est Cogérée Et Administrée par : -Mr. MAJED ALI ABDULLA BUQSHAN et Mr. SOUALHI SALAHED-DINE Pour une durée illimitée. -Année sociale : 1er janvier au 31 décembre.

II- Le dépôt légal a été effectué au tribunal du commerce de Casablanca.

Inscription : la société est inscrite au registre de commerce à Casablanca sous le n° 679813 en date du 03/06/2025

Pour extrait et mention gérance

N° 3685/PA

Royaume du Maroc Ministère de l'Economie et des Finances

Direction des Affaires Administratives et Générales  
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SIMPLIFIE SUR OFFRES DE PRIX N° 57/2025/MEF/AC/LOCATION

Le 19 Juin 2025 à 10 heures, il sera procédé, dans la salle de réunions de la Direction des Affaires Administratives et Générales, sise, entrée D, bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances, 2ème étage, Quartier administratif, Rabat - Chellah, à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert simplifié sur offres de prix n° 57/2025/MEF/AC/LOCATION du 19 juin 2025 à 10 heures pour la location de longue durée, sans option d'achat, d'un véhicule neuf pour le compte du Ministère de l'Economie et des Finances.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établies par le Maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Cent quatre-vingt-sept mille deux cent dirhams toutes taxes comprises (187 200,00 DHS TTC).

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : trois mille cinq cent dirhams (3 500,00 DHS)

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30 à 34 du décret n°2-22-431 du 8 mars 2023 relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse : www.marchespublics.gov.ma.

Les notices et le tableau de conformité, exigés par le dossier d'appel d'offres doivent être déposés dans le bureau d'ordre de la Direction des Affaires Administratives et Générales, sise Entrée « D », bâtiment extension du Ministère de l'Economie et des Finances quartier Administratif - Rabat - Chellah, au plus

tarde le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 5 du règlement de la consultation. N° 3686/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PROVINCE DE NOUACEUR COMMUNE DAR BOUAZZA AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL SUR OFFRES DE PRIX N° 08/2025 (Séance publique)

Le Mardi 31 Juin 2025 à 11 heures, il sera procédé, à la salle de réunion au siège du Commune Dar Bouazza à l'ouverture des plis de l'appel d'offres ouvert national sur offres de prix n°08/2025 du 31 Juin 2025 pour les travaux de signalisation horizontale dans le territoire de la Commune Dar Bouazza-Province de Nouaceur.

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

L'estimation des coûts des prestations établie par le Maître d'Ouvrage : 1 772 209,20 DHS (Un million sept cent soixante-deux mille deux cent neuf dirhams et vingt centimes TTC).

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : 35 000 dhs (Trente-cinq mille dirhams).

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30, 32 et 34 du décret n°2-22-431 du 15 chaabane 1444 (08 mars 2023) relatif aux marchés publics

Les concurrents doivent déposer leurs dossiers par voie électronique dans le portail des marchés publics accessible à l'adresse: www.marchespublics.gov.ma.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article n° 9 du règlement de la consultation. N° 3687/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DE M'DIQ-FNIDAQ COMMUNE DE MARTIL DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX SERVICE FINANCE LOCALE BUREAU DES MARCHES PUBLICS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° :08/2025 (Séances publique)

Le 30 JUIN 2025 à (midi) 12 heures il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national n°08/2025 pour : « ACHAT DES MOTIFS LUMINEUX A LA COMMUNE DE MARTIL » au profit de la Commune de Martil, adresse : AV. MLY EL HASSAN- .MARTIL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (494 340.00) TTC quatre cent quatre-vingt-quatorze mille trois cent quarante dirhams.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (7 000.00) Sept mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 du décret n°2-22-431 du15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le prospectus exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés en format papier, au bureau des marchés publics à la commune de Martil au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de consultation. N° 3688/PA

ROYAUME DU MAROC MINISTÈRE DE L'INTERIEUR PREFECTURE DE M'DIQ-FNIDAQ COMMUNE DE MARTIL DIRECTION DES SERVICES COMMUNAUX SERVICE FINANCE LOCALE BUREAU DES MARCHES PUBLICS AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL N° :09/2025 (Séances publique)

Le 30juin 2025à 13 heures après-midi il sera procédé dans le bureau du président de la Commune de Martil à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres national n°09/2025 pour : « ACHAT ET POSE DES DECORS LUMINEUX A LA VILLE DE MARTIL»-au profit de la Commune de Martil, adresse : AV. MLY EL HASSAN- .MARTIL

Le dossier d'appel d'offres doit être téléchargé à partir du portail des marchés publics www.marchespublics.gov.ma.

- L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : (1 494 768.00) TTCun million quatre cent quatre-vingt-quatorze mille sept cent soixante-huit Dirhams.

- Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : (20 000.00) vingt mille Dirhams.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 30,32, 34 du décret n°2-22-431 du15 Chaâbane 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics.

Les concurrents doivent déposer leur dossier par voie électronique dans le portail des marchés publics. www.marchespublics.gov.ma

Le prospectus exigés par le dossier d'appel d'offre doivent être déposés en format papier, au bureau des marchés publics à la commune de Martil au plus tard le jour ouvrable précédant la date d'ouverture des plis ou remis séance tenante au président de la commission d'ouverture des plis. - Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 09 du Règlement de consultation. N° 3689/PA

# Horaires des trains

Plan de transport Al Boraq à partir du Lundi 19 Septembre 2022

Sens Casa voyageurs > Tanger

N° de Train	1001*	1005	1009	1013	1017	1021	1025	1033	1037	1041	1045	1049	1053	1057**	1061	
Casa Voyageurs	Départ	06.00	07.00	08.00	09.00	10.00	11.00	12.00	14.00	15.00	16.00	17.00	18.00	19.00	20.00	21.00
Rabat	Arrivée	06.45	07.45	08.45	09.45	10.45	11.45	12.45	14.45	15.45	16.45	17.45	18.45	19.45	20.45	21.45
Agdal	Départ	06.50	07.50	08.50	09.50	10.50	11.50	12.50	14.50	15.50	16.50	17.50	18.50	19.50	20.50	21.50
Kénitra	Arrivée	07.17	08.17	09.17	10.17	11.17	12.17	13.17	15.17	16.17	17.17	18.17	19.17	20.17	21.17	22.17
Kenitra	Départ	07.20	08.20	09.20	10.20	11.20	12.20	13.20	15.20	16.20	17.20	18.20	19.20	20.20	21.20	22.20
Arrivée	08.10	09.10	10.10	11.10	12.10	13.10	14.10	16.10	17.10	18.10	19.10	20.10	21.10	22.10	23.10	

Sens Tanger > Casa voyageurs

N° de Train	2001*	2005	2009	2013	2017	2021	2025	2033	2037	2041	2045	2049	2053	2057**	2061	
Tanger	Départ	06.00	07.00	08.00	09.00	10.00	11.00	12.00	14.00	15.00	16.00	17.00	18.00	19.00	20.00	21.00
Kénitra	Arrivée	06.50	07.50	08.50	09.50	10.50	11.50	12.50	14.50	15.50	16.50	17.50	18.50	19.50	20.50	21.50
Rabat	Départ	06.53	07.53	08.53	09.53	10.53	11.53	12.53	14.53	15.53	16.53	17.53	18.53	19.53	20.53	21.53
Agdal	Arrivée	07.20	08.20	09.20	10.20	11.20	12.20	13.20	15.20	16.20	17.20	18.20	19.20	20.20	21.20	22.20
Casa Voyageurs	Départ	07.25	08.25	09.25	10.25	11.25	12.25	13.25	15.25	16.25	17.25	18.25	19.25	20.25	21.25	22.25
Arrivée	08.10	09.10	10.10	11.10	12.10	13.10	14.10	16.10	17.10	18.10	19.10	20.10	21.10	22.10	23.10	

\* trains ne circulant pas les samedis, dimanches et jours fériés  
\*\* trains circulant uniquement les vendredis, dimanches et jours fériés



Malgré la suspension de l'impression,  
les journalistes sont toujours sur le terrain et l'accès  
est gratuit à la presse citoyenne

## La presse nationale aux premiers rangs sur tous les fronts

Sur le web ou en kiosques

# Votre soutien, Notre avenir



La presse professionnelle,  
antivirus contre l'infox



## Portrait



## Lee Jae-myung

*De l'usine à la présidence*

Les poursuites, les scandales et même le coup de couteau d'un assaillant n'auront pas empêché Lee Jae-myung, ancien ouvrier d'usine d'origine modeste, de remporter largement l'élection présidentielle sud-coréenne.

Le dirigeant de centre-gauche a ainsi été investi en tant que 21e président de la

Corée du Sud avec une très confortable avance sur son rival conservateur, Kim Moon-soo (PPP, droite).

Un triomphe, après sa défaite d'un cheveu à l'élection de 2022 contre le candidat du PPP d'alors, Yoon Suk Yeol, destitué pour avoir tenté d'imposer la loi martiale en décembre. Un coup de force avorté qui aura notamment eu pour conséquence de déclencher ce scrutin anticipé.

Fait rarissime dans un pays où l'origine sociale est une obsession nationale, M. Lee, 60 ans, cultive son propre conte de fées d'enfant de la classe ouvrière devenu dirigeant politique pour persuader les Sud-Coréens qu'il saura résoudre leurs problèmes.

Né à Andong, dans l'est de la Corée du Sud, Lee Jae-myung doit commencer à travailler dans une fabrique de gants à l'âge de 11 ans, faute d'argent pour entrer à l'école secondaire. Mais à 13 ans, son bras reste coincé dans une presse: il est handicapé à vie.

Après avoir songé au suicide, il commence à fréquenter les cours du soir, puis la faculté de droit, jusqu'à devenir avocat spécialiste de la défense des droits humains.

Entré en politique en 2010, il milite contre les inégalités, dans un pays confronté à la

flambée des prix du logement et à un fort taux de chômage des jeunes.

"On peut s'inquiéter pour les gens qui tremblent dehors dans le froid pendant qu'on est assis au chaud dans notre salon", disait M. Lee à l'AFP lors d'un entretien en 2022. "Mais on ne peut jamais vraiment comprendre leur douleur."

La Corée du Sud est sans dirigeant stable depuis que les députés ont suspendu en décembre Yoon Suk Yeol pour sa tentative ratée d'instaurer la loi martiale dans la nuit du 3 au 4 décembre 2024.

Lee Jae-myung s'est précipité avec d'autres députés pour voter contre la suspension du régime civil malgré un barrage de l'armée envoyée par M. Yoon, et a retransmis en direct sur les réseaux sociaux son parcours vers le Parlement.

"C'était une course contre la montre", a-t-il décrit dans un entretien avec l'AFP.

Doté d'une grande expérience politique, il a été maire de Seongnam, une ville de la périphérie de Séoul, pendant huit ans, contribuant notamment à la fermeture du plus grand marché de viande canine du pays. Il a ensuite été gouverneur de la province de Gyeonggi, la plus peuplée du pays, pendant plus de trois

ans.

En 2022, il se présente une première fois à la présidence sud-coréenne mais échoue d'extrême justesse face à Yoon Suk Yeol, un ancien procureur alors novice en politique.

Il est hospitalisé en 2023 après 19 jours d'une grève de la faim entamée pour dénoncer les politiques "incompétentes et violentes" du gouvernement conservateur. Il apparaît alors comme un candidat de poids dans les sondages pour briguer à nouveau la présidence.

En janvier 2024, un homme disant vouloir l'empêcher de devenir chef de l'Etat le poignarde au cou au cours d'un déplacement à Busan (sud): Lee Jae-myung frôle la mort et subit une opération chirurgicale d'urgence.

Lee Jae-myung dit vouloir renforcer le secteur de l'intelligence artificielle (IA) pour que la Corée du Sud rejoigne le Top 3 des pays les plus à la pointe dans ce domaine. Il souhaite aussi que les responsables de la tentative d'imposition de la loi martiale rendent des comptes.

Mais Lee Jae-myung fait aussi l'objet de nombreuses poursuites judiciaires, notamment pour abus de confiance et corruption. Le responsable politique nie toute faute et affirme être la cible d'accusa-

tions politiquement motivées.

Une des affaires les plus retentissantes dans laquelle il est cité concerne des liens supposés avec une entreprise soupçonnée d'avoir transféré illégalement huit millions de dollars en Corée du Nord.

M. Lee est également au coeur de quatre affaires de corruption, dont la plupart sont liées à des contrats présumés douteux conclus lorsqu'il était maire de Seongnam.

Particulièrement troublant, au moins cinq personnes liées aux différents scandales concernant M. Lee ont été retrouvées mortes, la plupart semblant s'être suicidées.

Début mai, la Cour suprême sud-coréenne a annulé sa relaxe dans une affaire d'infraction à la loi électorale et ordonné un nouveau procès, qui pourrait ouvrir la voie à son inéligibilité à la fin de son mandat de président.

Les opposants de M. Lee soutenaient que les accusations le visant étaient suffisamment graves pour le disqualifier du scrutin.

"Avec ce type d'accusations de corruption, comment peut-on solliciter un mandat public", s'était interrogé Kim Moon-soo, son principal adversaire, lors d'un débat télévisé.

”

On peut s'inquiéter pour les gens qui tremblent dehors dans le froid pendant qu'on est assis au chaud dans notre salon (...) Mais on ne peut jamais vraiment comprendre leur douleur, dixit Lee Jae-myung

# Sport

## Sérieux test tunisien pour le Onze national



L'Onze national affrontera, ce vendredi à partir de 20 heures au Grand stade de Fès, son homologue tunisien en match amical entrant dans le cadre de la préparation des deux sélections aux prochaines échéances officielles.

Une confrontation qui servira de test grandeur nature pour le staff tech-

nique du Onze national en vue de voir à l'œuvre les internationaux convoqués pour cette double date FIFA du mois de juin. A ce propos, l'EN devra faire sans quelques éléments cadres comme Nayef Aguerd, Noussair Mazraoui ou encore Brahim Diaz, suppléé à la dernière minute par le sociétaire de l'ASFAR, Amine Zouhrouh qui devrait

fêter sa première cape.

Outre les absences confirmées, il y a le cas d'Abdessamad Ezzalzouli, incertain, des forfaits qui devraient être exploités à bon escient par le sélectionneur national Walid Regragui qui aura à monter un groupe en mesure de faire bonne figure et rendre une copie rassurante face à un adversaire de standing relevé sur la scène africaine.

Après le test tunisien, l'équipe nationale jouera un second match amical face au Bénin, le 9 courant à 20 heures, toujours au Complexe de Fès qui a rouvert ses portes après des travaux de rénovation.

A rappeler que le Onze national a déjà assuré sa qualification aux phases finales du Mondial 2026 et se met d'ores et déjà en mode CAN, compétition qui se déroulera aux mois de décembre et janvier prochains sur les pelouses marocaines. Et pour ce rendez-vous, l'objectif se veut des plus clairs : la consécration en vue d'ajouter, enfin, une seconde ligne au palmarès de la sélection A.

Dans cette Coupe d'Afrique des nations, le Maroc a été retenu tête de série du groupe A et croisera le fer avec les équipes nationales des Comores, du Mali et de la Zambie.

T.R

### L'US Bejaâd promue en D2

L'Union sportive de Bejaâd a validé sa montée en deuxième division de football (Botola Pro D2 "Inwi") après sa victoire face au Youssoufia de Berrechid sur le score de 2 buts à 1, en match barrage retour/D2, disputé mercredi au stade municipal de Berrechid.

Les locaux ont ouvert le score par le biais d'Abdessamad Imiich (74e), avant que Zakaria Ayada n'égalise en transformant un penalty (90+2e). Ismail Ait El Haj Ali a signé le but de la victoire des visiteurs (90+4e).

L'Union sportive de Bejaâd avait battu le Youssoufia de Berrechid (2e Division) par 2 buts à 1, vendredi dernier en match barrage aller/D2 de la Botola Pro "Inwi" de football.

A l'issue de cette deuxième défaite consécutive, le Youssoufia de Berrechid quitte la D2 et rejoint la division nationale amateurs.

### Le MAS se sépare de son entraîneur Tomislav Stipičić

Le Maghreb Association de Fès (MAS) a annoncé sa séparation avec son entraîneur germano-croate, Tomislav Stipičić, après trois mois à la tête de l'équipe première.

Dans un communiqué publié sur ses pages sur les réseaux sociaux, le club a indiqué être parvenu à un accord avec Stipičić pour une rupture à l'amiable entre les deux parties.

Le club a occupé la 8e place du classement de la Botola Pro Inwi cette saison, avec un total de 46 points, obtenus grâce à 12 victoires, 10 matchs nuls et 8 défaites.

Pour rappel, le MAS a été éliminé en 16e de finale de la Coupe du Trône par l'ASFAR.

## Gianni Infantino : *Le Mondial U17, un rendez-vous majeur qui fera rayonner le football féminin*

La Coupe du monde U17 (Maroc-2025) constitue un rendez-vous majeur qui fera rayonner le football féminin, africain et arabe en l'occurrence, a indiqué le président de la FIFA, Gianni Infantino.

"Le Maroc ne cesse de multiplier les succès, démontrant à chaque fois sa capacité à assurer la réussite des échéances sportives d'envergure", s'est félicité le président de la FIFA dans une vidéo projetée à l'occasion du tirage au sort de cette édition, effectué mercredi au Complexe Mohammed VI de football à Maâmora.

Gianni Infantino a, dans ce sens, relevé que l'instance faîtière du ballon rond mondial entend capitaliser sur l'expérience et l'expertise du Royaume pour faire rayonner le football féminin africain et arabe.

Le Maroc, "pays fabuleux et terre de football, est le premier pays africain à abriter cette Coupe du monde", s'est-il réjoui, tout en mettant en avant l'importance de cette compétition qui permettra de dénicher les meilleures jeunes joueuses à travers le monde, en leur donnant la précieuse opportunité de montrer tout leur talent.

Pour sa part, le président de la Fédération Royale marocaine de football (FRMF), Fouzi Lekjaa, a, d'emblée, souhaité la bienvenue au Maroc, "terre d'hospitalité, de civilisation et de prospérité", aux 24 sélections qui prendront part à cette édition

du Mondial.

Dans une allocution de circonstance, il a souligné que le Complexe Mohammed VI de football qui a abrité le tirage au sort est une "enceinte sportive emblématique qui incarne le développement exceptionnel que connaît le Maroc, sous le règne de SM le Roi Mohammed VI".

Le président de la FRMF a également relevé que ce joyau sportif traduit l'intérêt particulier qu'accorde le Souverain aux sportifs, jeunes en l'occurrence.

M. Lekjaa a, dans ce même sillage, mis en avant la place qu'occupe la femme dans la sphère sportive nationale, notant que la promotion de l'égalité et de la parité demeure fondamentale dans le processus de développement du Royaume.

De son côté, le directeur de la sous-division Tournois de la FIFA, Jaime Yarza, a mis en avant l'expérience accumulée par le Maroc dans l'organisation des grands événements sportifs, ainsi que la passion des Marocains pour le football "raisons pour lesquelles le Royaume a été choisi pour organiser les cinq prochaines éditions du Mondial féminin U17".

"Nous sommes sûrs que le Maroc mettra tout en œuvre pour assurer le succès de cet événement", a-t-il mis en évidence.

Dans ce contexte, M. Yarza a qualifié "l'exceptionnelles" les infrastructures au Maroc. "Les infra-



structures sont modernes et professionnelles. Le Maroc n'a désormais rien à envier aux grands pays européens", a-t-il dit.

Le tirage au sort a placé le Maroc dans un groupe relevé. Les Lionelles de l'Atlas ont hérité du Brésil, de l'Italie et du Costa Rica.

Cette compétition, qui aura lieu du 17 octobre au 8 novembre 2025, comptera, pour la toute première fois, 24 équipes contre 16 lors des éditions précédentes.

En plus de l'édition 2025, le Maroc accueillera également les quatre éditions suivantes (jusqu'en

2029).

Ci-dessous la composition des groupes :

**Groupe A :** Maroc, Brésil, Italie, Costa Rica

**Groupe B :** Corée du Nord, Mexique, Cameroun, Pays-Bas

**Groupe C :** Etats-Unis, Equateur, Chine, Norvège

**Groupe D :** Nigeria, Canada, France, Samoa

**Groupe E :** Espagne Colombie, Corée, Côte d'Ivoire

**Groupe F :** Japon, Nouvelle-Zélande, Zambie, Paraguay

## Les plages de carte postale, le poison qui tue la côte croate à petit feu

Sable blanc, eau cristalline, soleil ardent et vacances idylliques vantent les brochures, mais la promesse de carte postale se paie au prix d'un pacte faustien entre touristes et promoteurs qui détruit à petit feu le littoral croate. Certaines plages y résistent, et inventent les solutions de demain au surtourisme.

Sur ses plus de 6.000 kilomètres de côtes - îles comprises - la Croatie ne possède que 6% de plage de sable ou de galets. Mais les millions de visiteurs qui déferlent chaque année pour plonger dans l'Adriatique s'attendent presque tous à pouvoir étaler leur serviette sur du doux sable blanc immaculé.

"Notre problème, c'est l'espace", résume Dalibor Carevic, professeur à l'Université de Zagreb, spécialisé en génie côtier. "Où voulez-vous installer tant de touristes qui veulent tous s'allonger sur la plage?"

Depuis quelques années, certaines stations balnéaires agrandissent artificiellement leur plage en procédant à un "rechargement".

Du gravier finement concassé pour ressembler à du sable, ou de petits galets prélevés ailleurs, dans les fonds marins ou des carrières, sont utilisés pour en étendre la surface.

Comme à Primosten, entre Split et

Zadar. Une rapide recherche d'images sur internet révèle une plage blonde et des eaux turquoise.

Mi-mai, lorsque les rayons du soleil sont encore tempérés par le vent de printemps, ce n'est pas l'image de carte postale qui accueille les visiteurs, mais des camions chargés de gravats, qui arpentent la plage bordée de pins.

Les touristes ont commencé à arriver à Primosten à la fin des années 60. "Et à l'époque, il n'y avait pas de plage", explique à l'AFP le maire, Stipe Petrina, dans son bureau dont le balcon donne sur l'adriatique. "Ici, tout était rocher".

Lorsque les premiers touristes sont arrivés, il y a une soixantaine d'années, les rochers ont été aménagés pour aplatir la côte et permettre aux vacanciers de rentrer dans l'eau plus aisément.

Avec les vents du sud qui battent la plage pendant des semaines, l'érosion s'est accélérée, et la plage a rétréci.

Elu sans discontinuer depuis 2005, le maire lance en 2010 un projet d'extension de la plage.

"L'idée c'était de donner à tout le monde la possibilité d'accéder à ce bien public qu'est la mer", décrit-il, entre deux descriptions imagées de ses démêlés avec la justice - qui a tenté d'empêcher ses projets d'artificialisation.



"Ils nous ont décrit comme les sauvages de Primosten", se rappelle-t-il. "Oui, on a pris (des roches) dans la carrière. Et tout ce qui était là, tout ce qui nous embêtait, on l'a aplati. Et oui, on nous a accusés de détruire les rochers. Ok. Mais aujourd'hui, ces plages, où 95% des gens nagent, sont là. Ceux qui le veulent peuvent marcher un peu et aller se baigner en sautant des rochers. Mais je ne vois pas beaucoup de gens le

faire". Sa ville - 2.800 habitants, 65 bars et restaurants - accueille jusqu'à 90.000 touristes par an. Cette année, le maire en attend plus : Primosten a été décrite par plusieurs agences de voyages britanniques comme le "joyau caché" de Croatie avec ses "plages de sable fin et des eaux cristallines".

C'est simple, résume l'édile, "vous ne pouvez pas avoir 15.000 touristes et une plage qui ne peut en accueillir que

2.000. Nous sommes Primosten. La station balnéaire. Et on vit du tourisme à 100%". Un constat qui peut être élargi à tout le littoral.

La Croatie n'est pas la seule à recharger ses plages : l'Espagne, la France, l'Italie ... le font aussi, souligne Dalibor Carevic.

Mais la mer croate dans laquelle très peu de rivières se jettent par rapport à ces pays est également moins habitée à l'ajout de sédiments venus d'un autre environnement - et son écosystème y réagit plus violemment.

"Plus l'apport économique de la côte grandit, plus de l'espace est pris à la mer - pas seulement pour agrandir les plages, mais aussi pour construire des parkings, des ports, des routes ... Nous sommes en train de rendre notre côte artificielle. A grande échelle", regrette Dalibor Carevic.

Tout? Non. Une petite plage réside depuis quelques années.

A Sakarun, sur l'île de Dugi Otok, les camions passaient aussi chaque année pour retirer les posidonies, ces herbes de mer dont les feuilles mortes viennent s'échouer sur les plages en hiver et former de larges "banquettes" aux couleurs sombres sur les plages, qu'elles protègent ainsi de l'érosion.

### Recettes

## Cornes de gazelle



#### Pour la pâte :

- 250 g de farine
- 2 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger
- 2 c. à soupe d'huile
- 1 c. à soupe de sucre glace
- 1/2 c. à café de sel
- 1 jaune d'œuf
- 10 à 12 cl d'eau
- Pour la farce aux amandes :
- 650 g de pâte d'amande
- 1 c. à café de cannelle
- 2 c. à soupe d'eau de fleurs d'oranger
- 3 pincées de mastic pilé avec un peu de sucre (gomme arabique)
- 50 g de beurre

#### Préparation :

Dans un récipient, déposer la farine, le sel, l'huile, le sucre glace, le jaune d'œuf et l'eau de fleurs d'oranger. Ajouter l'eau en travaillant le mélange pour obtenir une pâte homogène. Pétrir la pâte pendant 10 min pour la détendre et l'assouplir. Diviser la pâte en boules et les envelopper de film alimentaire et les laisser reposer au moins 2 h pour bien détendre la

pâte. Dans un plat, mélanger la pâte d'amande avec le beurre, la cannelle, l'eau de fleurs d'oranger et le mastic pilé.

Étaler une boule de pâte sur un plan de travail légèrement fariné en une fine abaisse.

Déposer un doigt de pâte d'amande sur l'abaisse. Rabattre l'abaisse de pâte sur le doigt de pâte d'amande.

Pincer les bords et faire adhérer l'abaisse de pâte à la pâte d'amande en lui donnant une forme de demi-lune.

Découper la corne de gazelle à la roulette dentelée, recommencer jusqu'à épuisement des ingrédients.

Déposer les cornes de gazelle sur une plaque tapissée de papier sulfurisé et les laisser reposer 12 h.

Enduire les cornes de gazelle d'huile et les piquer à l'aide d'une aiguille pour permettre à la vapeur de sortir pendant la cuisson. Cuire les cornes de gazelle au four préchauffé à 180°C jusqu'à ce qu'elles prennent une couleur paille.

Sortir les gâteaux du four et les laisser refroidir avant de les retirer de la plaque.

## Voitures électriques : Les marques allemandes conservent la confiance des acheteurs à l'étranger

Les constructeurs automobiles allemands conservent une solide capital de confiance à l'étranger, malgré le ralentissement de la transition vers l'électromobilité et la forte concurrence chinoise, selon une étude publiée par un cabinet de conseil.

Le nouvel "Indice d'attractivité de l'électromobilité", réalisé par BearingPoint et le Handelsblatt Research Institute, révèle que les marques allemandes continuent d'inspirer confiance aux consommateurs, y compris au-delà de leurs frontières.

L'étude, qui compare pour la première fois les marchés chinois, américain, allemand et français, souligne que Volkswagen, Audi et Mercedes occupent les trois premières places du classement pour le marché allemand.

À l'échelle mondiale, c'est toutefois la Chine qui arrive en tête avec un score de 133,5 points, devant les États-Unis (114,4), l'Allemagne (108,4) et la France (94,6).

"Le marché mondial des véhicules électriques est en pleine évolution. Chinois, Allemands et Américains poursuivent leur développement, mais les marques allemandes conservent un net avantage en termes d'image", a commenté Manuel Schuler, directeur mondial du secteur automobile chez BearingPoint.

Dans les quatre pays étudiés, ce sont les marques nationales qui jouissent de la meilleure perception : Volkswagen en Allemagne, Renault en France, Tesla aux États-Unis et BYD en Chine. Cette

dernière obtient d'ailleurs le meilleur score individuel de l'indice, avec 155,9 points.

En dehors de leurs marchés d'origine, ces marques perdent cependant en attractivité, soulignant ainsi l'importance du lien de confiance local.

En Europe, les marques chinoises comme BYD ou MG peinent encore à combler un déficit d'image, malgré des véhicules techniquement performants. "Les constructeurs chinois sont compétitifs sur le plan technique, mais ils doi-

vent encore bâtir une image de marque forte et garantir une présence locale fiable", a ajouté Schuler.

Pour les marques allemandes, le défi consiste désormais à transformer leur avance technologique et leur réputation en une expérience utilisateur complète. Pour le spécialiste, "l'avenir de l'électromobilité ne se jouera plus uniquement sur les performances techniques, mais sur les services numériques, la fiabilité du service client et des solutions adaptées au quotidien".

